

MAIRIE DE VILLENEUVE D'ASCQ
COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 30 MARS 2010

SOMMAIRE

<u>BUDGET PRIMITIF 2010 ET VOTE DU TAUX DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES.....</u>	<u>5</u>
<u>BUDGET PRIMITIF 2010 DE LA REGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNEBRES (SPIC).....</u>	<u>48</u>
<u>ACHAT DU 3E ETAGE ET DE PLACES DE STATIONNEMENT – IMMEUBLE MERCURY, PLACE SALVADOR ALLENDE.....</u>	<u>48</u>
<u>DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AUX ASSEMBLEES GENERALES DE LA COPROPRIETE DU BATIMENT MERCURY.....</u>	<u>48</u>
<u>ADHESION A UN ORGANISME DE FORMATION : RESEAU IDEAL.....</u>	<u>48</u>
<u>MISE A DISPOSITION D'UN AGENT TITULAIRE AUPRES D'UNE ASSOCIATION... </u>	<u>49</u>
<u>MISE A JOUR DU MODE DE CALCUL DU REGIME INDEMNITAIRE DE LA FILIERE TECHNIQUE.....</u>	<u>52</u>
<u>MODIFICATION DE L'EMPLOI DE DIRECTRICE DE CRECHE FAMILIALE.....</u>	<u>52</u>
<u>MARCHE DE TRAVAUX D'ETANCHEITE AU GROUPE SCOLAIRE CHATEAUBRIAND ET D'ACCESSIBILITE DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE DANS LES SANITAIRES DU GROUPE SCOLAIRE ANATOLE FRANCE ET AU RESTAURANT SCOLAIRE MERMOZ.....</u>	<u>53</u>
<u>AUTORISATION A SIGNER LES MARCHES – MARCHES D'EXCLUSIVITE INFORMATIQUE.....</u>	<u>54</u>
<u>PREMIERE AFFECTATION DE CREDITS DESTINES AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES AU TITRE DE L'ANNEE 2010.....</u>	<u>54</u>
<u>ADHESION A L'ASSOCIATION INTERDOC.....</u>	<u>54</u>
<u>ADHESION AU COLLECTIF JEUNE PUBLIC NORD – PAS-DE-CALAIS.....</u>	<u>54</u>
<u>AFFECTATION DES CREDITS DESTINES AUX ASSOCIATIONS ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE L'ANIMATION DE LA VILLE AU TITRE DE L'ANNEE 2010.....</u>	<u>55</u>
<u>AFFECTATION DES CREDITS DESTINES AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES POUR L'ANNEE 2010.....</u>	<u>55</u>
<u>PARTICIPATION AU DISPOSITIF CREDIT-LOISIRS.....</u>	<u>56</u>
<u>AFFECTATION DES CREDITS DESTINES AUX CENTRES SOCIAUX AU TITRE DE L'ANNEE 2010.....</u>	<u>56</u>
<u>INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE PAR LA COMMUNE AU TRESORIER PRINCIPAL.....</u>	<u>56</u>
<u>TARIFICATION DU SEJOUR REMUZAT FAMILLES ETE 2010.....</u>	<u>57</u>
<u>CONVENTION DE PARTENARIAT POUR DES ANIMATIONS EDUCATIVES.....</u>	<u>57</u>
<u>AFFECTATION DES CREDITS DESTINES AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2010.....</u>	<u>57</u>
<u>AFFECTATION DES CREDITS DESTINES AUX LCR ET ASSOCIATIONS DIVERSES AU TITRE DE L'ANNEE 2010.....</u>	<u>58</u>
<u>ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'OFFICE DE TOURISME DE VILLENEUVE D'ASCQ.....</u>	<u>58</u>

<u>INSTAURATION D'UN TARIF D'UTILISATION DU PLANCHER DE DANSE DE LA</u>	
<u>CARRIERE.....</u>	<u>58</u>
<u>LISTE DES DECIDONS.....</u>	<u>59</u>
<u>LISTE DES MARCHES.....</u>	<u>59</u>
<u>MOTION DE SOUTIEN AUX ENSEIGNANTS ET AUX PARENTS D'ELEVES.....</u>	<u>59</u>

Gérard Caudron, Maire, ouvre le Conseil municipal à 18 h 45 et procède à l'appel.

Présents : Gérard CAUDRON, Maryvonne GIRARD, Pascal MOYSON, Florence LECOCQ, Alain CARETTE, Farid OUKAID, Dominique FURNE, Michèle WERREBROUCK, Valérie DAMAYE, Chantal FLINOIS, Daniel DUBOIS, André LAURENT, Françoise MARTIN, Jean-Pierre FOURNIER, Patrice CARLIER, Jean-Antoine ROSSIT, Nathalie CONSTANT, Yvonne WILLEM, Monique LEMPEREUR, Marcel DUWELZ, Faustin AISSI, Claudine SARTIAUX, Yolande WALKOWIAK-CHUINE, Michel URBACZKA, Yveline VAN CAENEGHEM, Daniel THUILLIER, Roselyne CINUS, Pierre-Jocelyn HUYGHE, Malik IFRI, Khadija MAJDOUB, Sylvie GARNIER, Laurence DUBOIS, Sébastien COSTEUR, Stéphanie DEWIÈRE, Jean-Michel MOLLE, Jean-Michel STIEVENARD, Didier MANIER, Olfa LAFORCE, Jean-François HILAIRE, Florence BARISEAU, Elisabeth LEFEBVRE.

Excusés : Grégory PARIS, pouvoir à Daniel DUBOIS ; Corinne KUBERA, pouvoir à Alain CARETTE ; Patrick WATTEBLED, pouvoir à André LAURENT ; Saliha TELALI, pouvoir à Maryvonne GIRARD ; Mohammed BENABBOU, pouvoir à Dominique FURNE ; Olivier URBANIAK, pouvoir à Michèle WERREBROUCK ; Marie AGBESSI, pouvoir à Olfa LAFORCE ; Martine BERTHOULOUX, pouvoir à Jean-Michel MOLLE.

Le quorum est atteint, nous allons pouvoir commencer ce conseil municipal très important. Il est au cœur de nos travaux, puisque son point principal est l'examen et le vote du budget 2010 et des taux d'imposition de la commune. Comme nous le faisons à chaque conseil sur le budget, nous n'aurons pas de questions préalables.

C'est aussi une séance au cours de laquelle, comme pour tous les conseils, les motions passent à la fin et non en premier point : si j'ai été ambigu sur ce sujet, veuillez m'en excuser, mais c'est le règlement, et ce n'est pas un soir de budget que nous allons le changer, même si j'entends bien que la motion sur les problèmes de l'Education nationale, des réductions de moyens est importante, et que le public y sera attentif.

RAPPEL DES EVENEMENTS PASSES

Depuis le dernier conseil du 24 février, quelques événements sont à signaler.

- Le 25, l'accueil de dix-neuf élèves allemands et leurs professeurs dans le cadre des jumelages entre les lycées Queneau et Leverkusen à l'hôtel de ville. C'est aussi le dixième anniversaire de l'association du jumelage.

- Le 26 février, nous avons eu le lancement du nouveau site Internet de la ville.

- Le 26 et le 27, la participation de l'Office de tourisme à Tourissima, avec plus de deux mille deux cents visiteurs sur notre stand, contre mille trois cents en 2008.

- Le 27 février, un très beau colloque salué par tout le monde, « 2010, la belle année à la Rose des vents », avec quatre cents participants, clôturé en soirée par un bal populaire. Plus de trois cents Villeneuvois sont venus danser à l'espace Concorde.

- Du 5 mars au 28 mars, la cinquième éditions des Fenêtres qui parlent.

- Le 6 mars, nous avons remis, ici à l'hôtel de ville, l'insigne de chevalier dans l'ordre national du Mérite à Yvonne WILLEM, que je félicite de nouveau à cette occasion ; le carnaval de la **BAQ** du Pont de Bois est allé de Léon-Blum à la mairie d'Annappes : ce sont des efforts de liaison de quartiers à saluer ; concert franco-allemand pour les dix ans de l'Aaval et un couscous à l'amicale laïque d'Ascq.

- Les 5 et les 6 et 7 mars, un week-end découverte sur le Grand Boulevard, et le Salon du chocolat, à l'espace Concorde.
- Le 8 mars, la Journée des droits de la femme.
- Le 9 mars, l'accueil de dix-sept étudiants en génie mécanique.
- Le 11 mars, le premier banquet des personnes âgées retraitées de la ville, à l'espace Concorde.
- Le 12, un colloque sur les violences au sein du couple, organisé par Louise-Michel, à la MAC ; et du théâtre sur la parentalité à la salle Dequenne.
- Le 14 mars, « portes ouvertes » de l'Amicale laïque, banquet des retraités et personnes âgées, premier tour des élections régionales.
- Le 17 mars, accueil des agents qui ont participé à la campagne de salage, cet hiver : quatre mois de travail, trois cent vingt-huit tonnes de sel répandu sur la ville.
- Le 18 mars, décès de Pierre DEFIVES, qui fut premier adjoint de Jean DESMARETS, dont nous allons donner le nom à un square le 6 ou 7 juin ; l'accueil officiel des équipes d'Angleterre et de France amateurs de rugby, à l'hôtel de ville ; la cérémonie du quarante-huitième anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie.
- Le 19 mars, accueil de vingt-cinq élèves allemands et de leurs professeurs ainsi que leurs homologues de Saint-Adrien ; vernissage du Salon des artistes villeneuvois à la ferme DUPIRE.
- Le 20 mars, quinzième tournoi des Vieilles Grolles au stade universitaire des sciences ; la Nuit de l'eau à la piscine ; un concert des professeurs d'écoles de musique ; un concert de Chœur et passions ; le premier carnaval du centre-ville avec quatre cents participants : une très belle manifestation.
- Le 21 mars, deuxième tour des élections régionales ; vingt-quatrième foire aux collections de l'Amicale laïque à Concorde, avec quatre-vingt-dix exposants et une foule très importante.
- Le 22 mars, l'accueil de quarante et un élèves et quatre professeurs d'espagnol, avec le collège Molière.
- Le 24, la remise d'une médaille faisant citoyen d'honneur Monsieur André AUBERGER, ancien président de la Fédération nationale handisport.
- Le 27 mars, « **Troc-tic** » au centre-ville et inauguration officielle du site Internet de la ville au centre social ; inauguration de l'aire de jeux au parc urbain, et une très belle nuit, la Nuit du jeu, à l'espace Concorde.
- Le 28 mars, premier marathon de l'EDHEC, qui a été annulé faute de bénévoles, mais qui nous a quand même coûté très cher. Je suis un peu en colère d'avoir vu des centaines de barrières à travers la ville. Je demande à ce qu'on me fasse un rapport qui m'explique comment on peut engager de telles dépenses sans s'être assuré que la manifestation aurait lieu. Dix-huitième tournoi des chiffres et des lettres de l'amicale Pasteur ; et cérémonie toujours aussi émouvante du soixante-sixième anniversaire du massacre d'Ascq, en présence d'une foule importante et recueillie.

LES MANIFESTATION A VENIR

Dans les manifestations à venir, je retiens ce qui suit.

- Le 3 avril, le marché chti animé par les Danses du bourg au musée de plein-air.
- Les 10 et 11, le week-end découverte de la Pologne, pays qui m'est cher, au château de Flers.

- Le 11 avril, le troisième banquet des personnes âgées et retraitées.
 - Le 18 avril, le quatrième et dernier banquet des personnes âgées et retraitées.
 - Le 19 avril, nous accueillerons deux cent cinquante étudiants venant de vingt institutions universitaires de dix-neuf pays européens, qui viennent présenter les résultats de leurs recherches sur le thème : « Nouvelles perspectives en développement durable ».
 - Le 22 avril, accueil de vingt-cinq élèves de Leverkusen.
 - Le 23 et le 24, trente-deuxième Grand Prix des jeunes du FOS tennis, un grand club. Tournois des 35, 45, 55 et 15-18 ans. Le 25 avril, une date importante à noter, la Journée du souvenir de la Déportation, place Jean-Moulin, accompagnée par un concert de la Philharmonie d'Ascq, salle
- Voilà pour le calendrier de ce qui s'est passé depuis le dernier conseil, et quelques prévisions.

Je voudrais, avant d'ouvrir le conseil, féliciter à nouveau les quatre Villeneuvois élus, dont deux sont élus municipaux, Olfa LAFORCE pour le PS et Florence BARISEAU pour l'UMP ; ainsi que Sylvain ESTAGER pour Rassemblement citoyen-Europe Ecologie, et Sandrine ROUSSEAU pour Europe-Ecologie.

Je demanderai comme d'habitude à notre benjamine, Stéphanie DEWIERE, d'être officiellement notre secrétaire de séance.

Je ne vais pas passer mes premières délibérations ; je vais tout de suite donner la parole à Michèle WERREBROUCK pour son jour de gloire qui est arrivé : le budget primitif 2010 de la ville et le vote du taux des trois taxes directes locales, suivis du non moins glorieux budget des pompes funèbres.

BUDGET PRIMITIF 2010 ET VOTE DU TAUX DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES

Michèle WERREBROUCK, adjointe au maire

Nous allons présenter le budget 2010 de notre ville. Préalablement, je rappellerai très rapidement l'introduction, portant sur le contexte général, que j'ai faite lors du débat d'orientation budgétaire. Nous y avons évoqué le contexte de crise, et comme vous le savez tous, celle-ci n'a pas encore trouvé de solution. Il nous reste, en tant que démocrates et républicains, à continuer à formuler notre sentiment de scandale à propos d'un système financier qui se joue totalement et des politiques et, encore pire, des citoyens.

J'entendais dimanche soir sur une chaîne de télévision Alain JUPPE, dont je ne pense pas qu'il soit un ami de BESANCENOT, souligner que les années 2011 et 2012 seraient effectivement très délicates pour nos populations, dont les difficultés ne sont pas terminées. Le même soir, j'ai entendu une femme politique courageuse, Monsieur le Maire dira peut-être que c'est parce qu'il s'agit d'une femme...

Gérard CAUDRON, maire

Je n'ai jamais dit des choses pareilles.

Michèle WERREBROUCK, adjointe au maire

... Je citerai Corinne LEPAGE, qui a eu le courage de souligner fortement qu'il fallait

remettre à plat le système financier, ce qui implique de revoir certains éléments du traité de Lisbonne.

Je ne rappellerai pas plus longtemps les éléments du contexte général. Après cette introduction rapide, je vous propose de présenter le budget en deux temps, puisqu'il va sans dire que le budget n'est pas une fin en soi, mais n'est qu'un outil au service de l'action de la municipalité. Je vous propose de vous montrer tout de suite : Pourquoi, Pour quoi faire, Pour quelles actions, notamment en termes d'investissement, nous avons essayé de construire un budget cohérent et équilibré. Monsieur OBRY va donc vous présenter, domaine par domaine, des exemples d'investissements que nous allons réaliser au cours de l'année 2010, sachant que nous avons jugé intéressant de vous mettre sur table – et je suis sûre que personne ne dira que c'est un peu juste – un document qui avait été préparé pour les conseillers de quartier, et qui donne domaine par domaine les variations d'actions en termes de fonctionnement. Nous avons pensé que cela pouvait aussi intéresser l'ensemble des élus.

Monsieur OBRY, je vous passe la parole pour la présentation des investissements, sachant que les élus responsables des domaines apporteront bien sûr leur contribution.

Joël OBRY, direction du patrimoine bâti

Je commence par le **domaine 1, développement, aménagement, renouvellement urbain**. Une voie nouvelle barreau du Recueil, au pôle santé, va être créée entre la rue d'Hem et la rue du Rondeloir. La Ville va accompagner ce projet par les aménagements paysagers et les travaux d'éclairage. Le budget couvre deux exercices : 150 000 € en 2010 et 190 000 € en 2011.

- Domaine 2, entretien des espaces publics.

Sur les aires de jeux, dans tous les quartiers : suite au diagnostic, rénovation des sols souples non conformes pour un budget de 30 000 €.

Aire de jeu chemin de Monsieur-Hulot, dans le quartier de la poste : remplacement d'une structure de jeu pour un budget de 60 000 €.

Aire de jeu des Fiacres, quartier de Flers-Bourg : mise en conformité pour un budget de 60 000 €.

Place entre l'ex-maternelle Léonard de Vinci et l'EHPAD du Moulin d'Ascq : rénovation de placette pour un budget de 91 500 €.

Chaussée de l'Hôtel de Ville : mise en lumière par des leds bleues – ce sont des diodes électroluminescentes très économes en énergie – pour un budget de 70 500 €.

La rénovation de l'éclairage public se poursuit dans tous les quartiers, pour un budget 2010 de 1 347 000 €.

Mobilier urbain dans tous les quartiers : fourniture et pose de quatre-vingt-deux poubelles ; l'opération a commencé en 2009 et se poursuit en 2010 avec un budget de 50 000 €.

Allée des Tournesols, quartier du Triolo : éclairage d'une liaison piétonnière créée entre le Triolo et la Cité scientifique pour un budget de 30 000 €.

Parking P9 à la maison des examens, quartier du Pont de Bois : remplacement des portiques, avec un budget de 30 000 € en 2010 et 30 000 € en 2011.

Remplacement des barrières Gardanne espace Thalès, promenade urbaine, crèche Vanille et Chocolat pour la protection des zones piétonnières : le budget couvre deux exercices, dont 51 000 € en 2010.

- Domaine 3, développement durable, plan villeneuvois des énergies nouvelles renouvelables

Installation de panneaux solaires pour eau chaude sanitaire au centre nautique Babylone, quartier Sart-Babylone, pour un budget de 140 000 €.

Installation de capteurs photovoltaïques pour fabriquer de l'électricité et la réinjecter sur le réseau public d'EDF : enveloppe de 90 000 €, pour des sites qui sont à définir. La salle des sports Lafontaine, quartier Sart-Babylone, va être équipée en panneaux photovoltaïques : les travaux seront réalisés en 2010, sur un budget 2009.

- Domaine 6, social.

Immeuble 11 et 13, rue Offenbach, quartier de la Résidence : installation d'interphones avec commande d'ouverture des portes, pour un budget de 12 000 €.

Immeuble 45, rue Corneille, quartier de la Poste : rénovation du logement situé au 2^e étage droit et installation d'interphones avec commande d'ouverture des portes, pour un budget de 20 000 €.

Immeuble 4, rue des Bouleaux, quartier de la Résidence : rénovation de deux logements au 5^e étage (gauche et droit) et installation d'interphones avec commande d'ouverture des portes, pour un budget de 28 000 €.

Logement d'urgence situé à la maison de quartier Pasteur, quartier Sart-Babylone : transformation et rénovation du logement rez-de-chaussée droit, pour un budget de 12 000 €.

- Domaine 8, citoyenneté.

Maison de quartier Delesalle, quartier d'Ascq : rénovation des chéneaux de l'habitation, dépose de la cheminée et des éléments de la toiture, pour un budget de 35 000 €.

Maison de la médiation et du droit, quartier de l'Hôtel de Ville : remplacement des menuiseries côté boulevard Van Gogh pour un budget de 24 000 €.

Mairie de quartier d'Ascq : rénovation de la couverture du bâtiment principal pour un budget de 50 000 €. La charpente est à remplacer, et nous espérons replacer les tuiles qui sont encore en bon état.

Mairie de quartier du Bourg : rénovation du chéneau de la façade arrière et réaménagement de la zone d'accueil du public (sur la photo, vous voyez la bande d'accueil qui sera démontée, et un nouvel aménagement plus paysagé sera réalisé), pour un budget de 45 000 €.

- Domaine 9, personnes âgées, retraitées.

Club Babylone-Pasteur, quartier Sart-Babylone : fourniture et pose d'une climatisation dans le cadre du plan canicule pour un budget de 20 000 €. C'est le dernier foyer de personnes âgées à équiper.

- Domaine 10, enfance, jeunesse.

Centre d'accueil et de loisirs Valentin, quartier de l'Hôtel de Ville : rénovation du bardage des façades pour un budget de 20 000 €.

Gîte Habère Poche, en Haute-Savoie : poursuite des travaux de mise en conformité de la cuisine, qui ont commencé en 2009, pour un budget de 40 000 €.

- Domaine 11, sports - loisirs.

Stade Jean-Jacques, quartier d'Annappes : projet de construction d'une tribune couverte pour un budget de 100 000 €. C'est le début de l'opération, avec le concours d'architecte. (Le terrain se situe ici ; la tribune actuelle est ici ; la construction de la nouvelle tribune-vestiaires se situera également dans cette zone). L'estimation des travaux, qui portera sur le budget 2011-2012, est de 2 120 000 €. Ce projet prévoit également un accès supplémentaire à l'école Saint-Adrien : cette voirie passerait ici, grâce à la déconstruction d'un ancien bâtiment de vestiaires.

Construction d'un dojo dans le nord de la ville : le site sélectionné est celui de la piscine Babylone, à côté de laquelle se trouve une pelouse ; le projet commence par les sondages de sol et les relevés topographiques, et différentes prestations de bureaux d'études, pour un budget total de 50 000 €. L'idée est de mutualiser un certain nombre d'équipements, tels que les parkings et le chauffage de la piscine.

Au Palacium, quartier du Pont de Bois : rénovation du revêtement de sol de la salle ; il s'agit de revitrifier et de refaire le traçage des terrains, pour un budget de 28 000 €, plus quelques travaux complémentaires pour un budget de 35 000 €.

Salle de la Contrescarpe, quartier de la Cousinerie : il s'agit d'une rénovation globale de cette salle en mauvais état (étanchéité, façade, sécurisation des accès à la toiture, électricité, éclairage, sols, mise en conformité PMR – personnes à mobilité réduite). C'est un projet sur deux exercices : 250 000 € en 2010, et la même somme en 2011.

Salle Jean de la Fontaine, quartier Sart-Babylone, dans le périmètre du groupe scolaire La Fontaine : rénovation complète, sur les exercices 2009 et 2010, avec respectivement un budget de 218 000 € et 209 500 €. Comme je l'ai indiqué dans le domaine 3, 145 600 € sont consacrés au photovoltaïque.

Salle Léo Lagrange, quartier Flers-Breucq : rénovation des installations d'éclairage de la salle, pour un budget de 30 000 €, plus quelques travaux divers pour un montant de 14 000 €.

Salle de sport Georges Martin, quartier Flers-Bourg : rénovation du revêtement de sol, y compris la piste intérieure, pour un budget de 150 000 €, plus les sols des locaux annexes pour un montant de 30 000 €.

Centre d'activités de plein-air et nautiques, quartier de la Cousinerie : réaménagement du terrain de beach-volley qui se trouve derrière les locaux actuels de la base de voile (vous apercevez les anciens locaux, très vétustes, de la base de voile), pour un budget de 30 000 €.

(La diapositive suivante montre le projet architectural du nouveau centre d'activités de plein-air et nautiques, dont les travaux sont en cours). Le projet est réparti sur deux exercices : 597 000 € en 2009, et un budget complémentaire de 80 000 € en 2010, notamment pour les raccordements aux concessionnaires.

Centre nautique Babylone, quartier Sart-Babylone : rénovation des installations de traitement d'air de la piscine ; le projet porte sur deux exercices avec 275 000 € en 2010 et la même somme en 2011. Je rappelle que concernant cette piscine, 140 000 € sont prévus en domaine 3, développement durable, pour l'eau chaude solaire. Quelques travaux divers de grosses réparations seront effectués pour un montant de 103 000 €.

Terrain de la Cimaise, quartier de la Cousinerie : rénovation de l'éclairage pour un budget de 35 000 €.

Equipements sportifs, tous quartiers : réparation des clôtures pour un budget de 30 000 €.

- Domaine 13, culture et animation de la ville.

Espace Rose des Vents, quartier de l'Hôtel de Ville : projet de rénovation du théâtre en commençant par une étude et un diagnostic pour un budget de 100 000 € ; travaux divers de grosses réparations pour un budget de 12 500 €.

Médiathèque Till l'Espiègle : travaux de rénovation intérieure en cours, portant sur les exercices 2009, pour 285 800 €, et 2010, pour 285 000 € ; compléments de travaux pour la mise en conformité PMR des sanitaires, pour 180 000 €.

Eglise Saint-Sébastien, quartier d'Annappes : important projet de rénovation des façades, dont l'architecte a été retenu, et portant sur trois exercices : 2009, 132 000 € pour le marché de maîtrise d'œuvre ; 2010, 875 000 € ; 2011, 740 000 € ; le coût global se monte à 1 754 200 €.

Espace Concorde, quartier de la Cousinerie : rénovation globale de la salle des fêtes, qui commencera par le clos et le couvert, principalement la toiture. (Vous voyez les photos aériennes de l'équipement et les maquettes du projet architectural ; celles-ci font apparaître le nouveau parvis et la nouvelle entrée, et le travail sur les façades de manière à en empêcher l'accès, car la toiture de l'espace Concorde est sujette au vandalisme, et il faut là protéger. Le budget 2010 est de 1,3 M€ ; une deuxième tranche est prévue, pour des travaux intérieurs d'électricité et de chauffage, pour une somme de 950 000 €.

Sauvegarde du 1 % artistique des œuvres d'art dans la ville, trois œuvres doivent être rénovées : celle de Baudouin Luquet, à la salle de sport du groupe scolaire Rameau ; les Gouttes d'eau au groupe scolaire Chopin ; l'œuvre de Bruno Lebel, qui se trouve dans la cour du château de Flers, à réinstaller ; le montant est de 20 000 €.

Eglise Saint-Pierre d'Ascq : projet d'aménagement du jardin du presbytère. C'est un important projet paysager, pour un budget de 250 000 €.

- Domaine 14, petite enfance.

Crèche Canailloux, quartier de la Cousinerie : très gros travaux de rénovation, sur deux exercices : 1 296 000 € en 2009, et 1 100 000 € en 2010. (Vous voyez le projet architectural à l'issue des travaux).

Crèche Vanille Chocolat, quartier de l'Hôtel de Ville : rénovation globale en relation avec les travaux patrimoniaux au groupe scolaire Jules Verne, dans lequel elle est imbriquée, et qui subira lui-même des travaux de menuiserie en façade, que nous verrons dans le domaine 15. Pour la rénovation de la crèche, le budget est de 300 000 € en 2010 et de 650 000 € en 2011. Ce projet porte sur la fin d'année, et la crèche Vanille Chocolat prendra la place de la crèche Canailloux à l'ex-maternelle Vinci, lorsque Canailloux retournera dans ses locaux une fois les travaux terminés.

Ainsi, toutes les crèches municipales seront rénovées.

- Domaine 15, enseignement.

Groupe scolaire Bossuet, quartier du Pont de Bois : projet de rénovation, qui commence par les diagnostics et les études pour un budget de 45 000 €, et des

travaux divers de réparations pour 3 000 €. Nous ne connaissons pas encore les futurs montants de travaux sur ce groupe scolaire.

Groupe scolaire Calmette, quartier de la Cousinerie : dans la maternelle qui correspond à l'extension, rénovation des éclairages et des plafonds, avec renforcement de l'isolation, pour un montant de 56 000 €.

Groupe scolaire Paul Cézanne, quartier de la Cousinerie : ravalement des façades ; nous poursuivons leur rénovation par le remplacement du bardage extérieur et de l'isolation thermique du bâtiment ; une première tranche est réalisée (vous le voyez sur la photo de gauche, qui montre les bardages et les bandeaux installés, avec une nouvelle isolation thermique) ; nous poursuivons cette rénovation avec un budget en 2010 de 150 000 €.

Groupe scolaire Chateaubriand, quartier du Château : projet de rénovation globale. Les budgets de diagnostic et d'études, pour commencer, s'élèvent à 45 000 €. Nous allons réparer la toiture, qui présente beaucoup de fuites, en attendant les futurs gros travaux, pour un montant de 330 000 €. (Cette vue aérienne montre les dômes qui forment la toiture, et qui la rendent assez complexe à traiter à cause des multiples arrondis et des multiples chéneaux).

Groupe scolaire Chopin, quartier du Château : rénovation des étanchéités pour un budget de 240 000 € et quelques travaux divers de grosses réparations.

Groupe scolaire René Clair, quartier de la Cousinerie : projet de rénovation globale sur deux exercices, avec un budget de 900 000 € en 2010, et 1 165 000 € en 2011. Les travaux s'étaleront de l'été 2010 à l'été 2011, avec fermeture et délocalisation complète de l'école. Puisque la salle des fêtes de l'espace Concorde va également être refaite, LMCU va rénover la voirie de la rue Carpeau, c'est-à-dire que l'ensemble des parvis vont être revus, avec la mise en conformité PMR.

La cour du groupe scolaire René Clair va également être rénovée, avec le même calendrier et la même répartition budgétaire : 100 000 € en 2010 et 235 000 € en 2011.

Groupe scolaire Pierre et Marie Curie, quartier d'Ascq : rénovation des préaux et des étanchéités des pièces de charpente, pour un montant de 60 000 €.

Groupe scolaire Anatole France, quartier de Flers Bourg : réaménagement des sanitaires de l'élémentaire, avec mise en conformité pour les personnes à mobilité réduite, pour un budget de 200 000 € ; et quelques travaux divers dans l'école, pour un montant de 89 200 €.

Groupe scolaire Jean Jaurès, quartier de Flers Breucq : rénovation des étanchéités de l'école élémentaire, pour un budget de 80 000 €.

Groupe scolaire La Fontaine, quartier Sart-Babylone : c'est un très gros projet sur cet établissement qui comporte plusieurs bâtiments, prévu sur trois exercices. En 2010, le budget est de 295 000 € avec des travaux cet été qui donneront lieu à un premier regroupement des écoles élémentaires dans l'école en briques (ici), avec une déconstruction de cette maternelle préfabriquée. Nous aurons des phases de travaux en 2011 et en 2012, avec la rénovation de l'ensemble des bâtiments, notamment de l'école élémentaire R+2 (qui se trouve ici) et la construction d'un nouveau bâtiment d'accueil et de trois classes maternelles supplémentaires en position centrale du groupe scolaire. C'est un budget estimé à 5 M€, qui sera réparti sur les exercices 2011 et 2012.

Groupe scolaire Jean Mermoz, quartier de la Résidence : réaménagement des sanitaires du restaurant, avec mise en conformité aux normes PMR pour un budget de 150 000 €.

Groupe scolaire Pablo Picasso, quartier des Prés : dans l'école élémentaire et le restaurant, rénovation des réseaux de chauffage, qui sont actuellement en vide sanitaire, mais qui présentent des fuites, et que nous allons passer en apparent dans l'école, pour un budget de 100 000 €.

Groupe scolaire Augustin Thierry, quartier du Triolo : la cuisine a été retenue pour notre programme de mise en conformité d'une cuisine par an, pour un budget de 330 000 €.

Groupe scolaire Verhaeren, quartier de l'Hôtel de Ville : rénovation des menuiseries et de l'isolation du bâtiment par l'extérieur, qui a commencé en 2009 avec un budget de 330 000 € et qui se poursuit en 2010 avec un budget de 250 000 €. Seront également réalisés la rénovation des installations de chauffage, pour un budget de 180 000 €, et quelques travaux divers de grosses réparations. (Vous voyez les vues architecturales de notre logiciel de dessin).

Groupe scolaire Jules Verne, quartier de l'Hôtel de Ville : rénovation des menuiseries et enlèvement des éléments de façade, qui sont constitués d'amiante ; ce projet est lié aux travaux de la crèche Vanille Chocolat. Le budget couvre deux exercices : 110 000 € en 2010 et 290 000 € en 2011. Sera également réalisée la rénovation des installations de chauffage pour un montant de 100 000 €.

Cuisine centrale Jean Lempereur, quartier de la Poste : il s'agit de grosses réparations, pour un montant de 35 000 €.

Dans les écoles : nous poursuivons le programme de travaux de pré-câblage informatique dans les salles dédiées à cet effet ; sont retenues cette année les écoles Prévert, Camus, Mermoz, Boris Vian, Verhaeren, Jean Jaurès, Bettignies, Rameau et Anatole France, pour un montant global de 50 000 €.

Mise en conformité des jeux dans les cours d'école : le montant est de 30 000 €.

- Domaine 17, fonctionnement de l'administration municipale.

Hôtel de ville : extension des locaux d'archives dans le sous-sol pour un montant de 150 000 €, et quelques travaux divers de grosses réparations pour un montant de 38 500 €.

Immeuble Mercury, 2^e étage : la Ville a acquis des étages dans cet immeuble, notamment pour accueillir les services de la ferme Dupire ; il s'agit de réaliser des travaux dans les bureaux : cloisons, électricité, câblage informatique et téléphonique, remplacement des sols et des plafonds les plus abimés, pour un montant de 200 000 €.

Immeuble Mercury, 3^e étage : mêmes travaux en prévision d'une acquisition en 2010, pour un budget équivalent puisque ce sont des étages de même surface.

Centre technique municipal, quartier de Flers Bourg : travaux de réaménagement des ateliers clés, métallerie, de la zone de stockage, et du bureau des magasiniers. (Vous voyez une photo qui montre les conditions de travail des magasiniers, dans des bureaux aveugles, sans fenêtres, dont il faut revoir les aménagements). Le budget est de 50 000 €.

Poste d'organigramme de clés dans les bâtiments communaux : c'est un programme sur plusieurs années, avec un budget en 2010 de 12 500 €. Il existe des clés mécaniques et des clés électroniques.

Programme d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite tous bâtiments : travaux de mise en conformité toutes déficiences – déficience auditive, cognitive, de mobilité. (Vous voyez l'exemple de l'école de musique, avec la création d'un ascenseur et d'une rampe pour handicapés, et la mise en conformité de sanitaires). Une provision de 50 000 € est prévue. Elle est hors opération globale, puisque lors de la réalisation de travaux globaux dans les bâtiments, les travaux d'accessibilité sont bien sûr inclus. Il s'agit là d'une provision pour les bâtiments où ne sont pas prévus de gros travaux.

Michèle WERREBROUCK, adjointe au maire

Monsieur OBRY, merci pour cette présentation et pour la première partie de la réponse à la question : « un budget, pour quoi faire ? ».

Je vous propose maintenant de répondre par rapport aux dépenses de fonctionnement, et je demande à quelques-uns de mes collègues, qui ont la charge des budgets de fonctionnement les plus importants : André LAURENT pour l'entretien des espaces publics ; Pierre-Jocelyn HUYGHE pour le développement durable ; Dominique FURNE pour le domaine 13, culture et animation de la ville ; et Françoise MARTIN pour le domaine 15, enseignement, le plus important, entre autres en termes de budget.

André LAURENT, adjoint au maire

- Concernant les espaces verts, nous continuons bien sûr à entretenir toutes surfaces dont nous avons la charge. A cela vont s'intégrer les zones de la Haute Borne et du Recueil, ainsi que des petits points dans la ville, dont une structure 3D qui va s'implanter à la Cousinerie, et qui évidemment devrait représenter un moulin. Nous relançons la gestion différenciée en allant un peu plus loin, en lien avec LMCU et l'assainissement pour essayer d'exploiter et de développer les zones humides sur la ville.

Nous organiserons en mai la fête des bulbes, aussi appelée fête de la tulipe, à Asnapio, ainsi que l'opération « Ensemble, embellissons la ville », qui consiste en un concours de floraison de façades, de balcons, etc., ouvert aux citoyens.

- Concernant la propreté, nous intensifions toutes les actions existantes. Nous essayons de faire pour le mieux, et il est évident que nous souhaitons une aide du citoyen, qui peut participer à l'entretien de son morceau de trottoir ; cela aiderait énormément le personnel.

Nous poursuivons le nettoyage des postes ERDF, par le biais d'une convention signée avec ERDF et une société d'insertion.

- Pour les points lumineux, nous continuons le remplacement et le développement de l'éclairage public, ce qui nous permet des économies sur le plan de l'énergie.

- Monsieur le Maire vous l'a dit, nous avons mené une opération de salage très importante cette année en raison des conditions climatiques ; il est évident que c'est une action indispensable pour la sécurité des personnes, mais je ne suis pas sûr que ce soit un bien pour la nature.

Pierre-Jocelyn HUYGHE, conseiller municipal (groupe des Verts)

- En ce qui concerne le développement durable, nous enregistrons, en fonctionnement, une baisse du budget liée à la réalisation du bilan carbone et à une non-reconduction de subventions exceptionnelles qui avaient été octroyées pour

l'année : l'année mondiale de l'astronomie, qui a bénéficié de 32 000 €, et l'Association sportive solidaire.

- La deuxième phase du bilan carbone va avoir lieu cette année, avec l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre associées aux activités de la collectivité, pour engager une stratégie d'action à intégrer dans un futur plan climat territorial.

- Sera aussi financée la sensibilisation des habitants aux économies d'énergie, aux énergies renouvelables et à l'habitat durable : organisation du village de la maison durable, qui aura lieu les 21 et 22 mai en lien avec le Forum des sciences ; espace info-énergie une fois par mois à l'hôtel de ville, pour donner aux citoyens des conseils sur les économies d'énergie et des explications sur notre politique.

Nous poursuivons la politique d'aide aux travaux d'isolation de toiture, de récupération d'eau pluviale pour moins consommer, ainsi qu'au solaire thermique et photovoltaïque.

- Dans le cadre de l'agenda 21 : mise en place du tri dans les écoles et les centres de loisirs ; mise en place d'éco-manifestations, notamment par gardiennage de parkings à vélos, etc. pour des manifestations les plus propres possibles.

- Nous affectons aussi des sommes pour l'éducation à l'environnement. Nous organisons la fête des jardins et la fête de la biodiversité, et la Ville va conclure une convention de partenariat avec les espaces naturels régionaux pour des opérations éducatives à la ferme du Héron ; nous allons être prestataires de services.

- En fonctionnement, des dépenses seront consacrées à la prévention des nuisances, avec des prises de mesure d'air à la maison Jean-Baptiste-Clément.

Dominique FURNE, adjointe au maire

Dans le domaine culture et animation de la ville, nous poursuivons en fonctionnement les actions de développement culturel, notamment la sensibilisation aux pratiques artistiques par le biais de ce qui se déroule à la ferme d'En-Haut ; les animations culturelles et festives que nous organisons toute l'année en ville ; l'accompagnement des pratiques artistiques amateurs ; le soutien aux institutions culturelles et à l'enseignement artistique, en particulier le Musée d'art moderne, la Rose des Vents, l'école de musique, les Ateliers 2 ; la revalorisation du patrimoine, notamment par le biais du 1 % dans la ville.

Nous allons également soutenir quelques projets dans le cadre de « 2010, la belle année », notamment le projet Entrelacs, piloté par les Ateliers 2 ; pour mémoire, le budget sera de 5 000 €, somme relativement peu élevée mais importante en termes d'aide supplétive que nous allons apporter aux Ateliers 2 et à d'autres opérations sur toute l'année.

Nous poursuivons bien sûr le contrat artistique intercommunal, engagé l'année dernière sur trois ans, avec les villes de Wattrelos, Roubaix et Tourcoing.

Est au programme la préfiguration, à la médiathèque, de la nouvelle organisation des collections et du passage au RFID dans le suivi des documents, ce qui permettra une plus grande autonomie des usagers, mais aussi aux bibliothécaires d'exercer mieux leur métier de bibliothécaire et de ne plus être réduits à passer les livres.

Enfin, nous maintiendrons les opérations de communication habituelles.

Françoise MARTIN, adjointe au maire

- En ce qui concerne le domaine de l'enseignement, nous maintenons l'orientation des années précédentes, à savoir l'aide logistique à l'Education nationale pour

l'école primaire et l'accueil des enfants en restauration.

- Nous constatons une augmentation très importante des demandes liées à l'utilisation des nouvelles technologies.
- En ce qui concerne les projets qui ne sont pas logistiques, nous développons les aides aux classes transplantées : cette année, une classe de l'école La Fontaine partira en classe de mer. Une classe scientifique va débiter : elle concernera les écoles Bossuet et Verlaine, pour une sensibilisation à l'environnement.
- Nous faciliterons aussi des échanges, entre René Clair et Stirling, en Ecosse.
- Nous poursuivons des actions qui ont débuté en règle générale voici un ou deux ans : le pôle excellence cirque à l'école Mermoz ; un projet éco-école à l'école Rameau.
- Nous entamons une action, sur trois ans, avec la Rose des Vents, qui va concerner l'école Verhaeren dans le quartier Pont de Bois.
- Nous participons au contrat local d'éducation artistique, dont a parlé Dominique FURNE, qui concerne Tourcoing, Wattrelos, Villeneuve d'Ascq et Roubaix ; c'est un projet sur trois ans en lien étroit, avec accueil de troupes en résidence.
- Une nouvelle classe à dominante sportive, comme il en existe déjà plusieurs, a été créée ; cette classe voile va concerner les enfants de l'école Boris Vian.
- Nous poursuivons la mise en œuvre du choix du repas quotidien en restauration.

Gérard CAUDRON, maire

Avant de repasser la parole à Michèle WERREBROUCK pour la suite de la présentation des budgets, je veux souligner qu'en investissement, avec ce diaporama commenté par Monsieur OBRY, nous avons eu une présentation assez exhaustive. Chacun aura pu noter, quoi qu'il dira ensuite, la richesse du budget d'investissement : nous sommes pleinement dans le renouvellement de la ville nouvelle. Le seul petit point qui m'a fait tiquer, Monsieur OBRY, est que vous ayez pris, pour illustrer l'action en direction de l'accessibilité des personnes handicapées, un équipement ouvert depuis deux ans où la logique aurait voulu que ce fût intégré dans les travaux dès l'origine.

En revanche, vous aurez remarqué que pour le fonctionnement, nous avons voulu un échantillon d'élus, sur quelques secteurs. Il est bien évident que le budget d'investissement ne se limite pas à ces secteurs : il existe l'action sociale, le sport, les personnes âgées et retraitées, les handicapés, la vie quotidienne, les relations internationales, la petite enfance, les CAL... nombre d'autres actions n'ont pas été présentées à ce stade, sur lesquelles les élus qui ont la charge et la délégation pourront intervenir dans le débat proprement dit, soit pour répondre à des questions, soit pour évoquer leur délégation.

Le budget communal ne se réduit évidemment pas à ce qui a été présenté, mais s'il nous avons évoqué tous les secteurs, il aurait fallu une heure de plus. Nous avons donc fait une sélection : ne me demandez pas comment, Michèle WERREBROUCK l'a très démocratiquement faite toute seule ; mon avis n'a pas été sollicité, je n'ai pas eu à le donner. Mais j'ai bien compris le sens de la démarche, et l'échantillon qu'elle a choisi en vaut un autre, si la règle est de donner un peu d'explications en plus des chiffres. Ces derniers figurent dans tous les documents, ils vont maintenant être plus détaillés et c'est pourquoi je repasse la parole à Michèle WERREBROUCK pour la suite de l'exercice.

Michèle WERREBROUCK, adjointe au maire

Cette première partie, comme je l'ai dit, avait vocation à répondre à la question : « un budget, pour quoi faire ? ». Vous avez, comme vient de le dire Monsieur le Maire, des éléments de réponse. Cette première partie a aussi l'avantage de démontrer que le budget n'est pas l'affaire d'une seule personne ou d'un seul service, mais repose sur un travail collectif à la fois de l'ensemble des élus et de l'ensemble des services. Nous allons essayer de répondre maintenant à la deuxième question que nous avons annoncée : « quel budget ? ».

Comme vous avez déjà pu le constater à partir des éléments qui viennent de vous être présentés, soit sous forme de diapos soit oralement, l'un de nos grands axes est bien de préparer l'avenir, par le renforcement de notre patrimoine, par le financement d'équipements nouveaux, par l'affichage du plan villeneuvois d'économies d'énergie. Il est évident, quand je parle de renforcement du patrimoine, que le patrimoine de la ville dans les différents domaines est extrêmement important, et c'est aussi préparer l'avenir que de le maintenir, de l'entretenir et de le restaurer.

Le deuxième axe est d'améliorer les services à la population et de soutenir la vie associative : chacun sait que celle-ci est extrêmement riche et dense, et notre budget veut conforter ce secteur.

Sur le plan financier, je vais préciser nos objectifs et les moyens que nous mettons en œuvre pour les atteindre. Le premier est la gestion rigoureuse des fonds publics ; cela n'a rien à voir avec l'idée généralement associée au terme de « rigueur » très répandue actuellement dans la presse, et reliée à la réduction des dépenses publiques : en ce qui nous concerne, les fonds publics doivent toujours être gérés rigoureusement. Nous le faisons par l'adaptation des dépenses aux recettes ; par l'augmentation de notre capacité d'autofinancement ; et par une politique raisonnée de la dette ; nous évoquons en introduction la situation de la population de Villeneuve d'Ascq mais aussi dans toute la France : nous ne souhaitons pas aggraver les conditions de vie des habitants, et nous allons vous proposer de ne pas recourir à l'augmentation des impôts locaux.

Le budget primitif 2010 s'élève au total à 117 836 000 € ; le budget 2009 était de 115 827 000 €. Il se décompose en deux grandes sections, que nous venons de vous présenter d'une certaine façon : la section de fonctionnement, qui s'élève à 86 M€, et la section d'investissement, qui monte à presque 32 M€.

Vous avez dans votre délibération, page 6, le montant du budget hors CLTR, qui s'élève à 102 244 000 €.

Nous allons passer à la **section de fonctionnement**, avec une photographie de l'évolution des dépenses et des recettes réelles.

- Le total des **dépenses réelles de fonctionnement** est en augmentation de 0,89 %, alors que l'augmentation des recettes s'élève à 85 372 000 €, le total des **recettes réelles** étant de 85 800 000 €, soit une augmentation de 1,51 %. Vous pouvez ainsi vérifier à ce stade notre premier principe de gestion rigoureuse : les dépenses augmentent dans des proportions moindres que les recettes. Vous avez un graphique illustrant mes propos, reprenant les dépenses et les recettes réelles sur plusieurs années. La contention des dépenses, qui a commencé avec le budget 2009, se poursuit : leur augmentation était de 0,15 % en 2009, alors que celle des recettes était de 0,68 %.

- La structure des dépenses réelles de fonctionnement : pour un montant total de

79 450 000 €, vous voyez la répartition. Le quartier le plus important est bien sûr celui des dépenses de personnel ; le deuxième correspond aux charges à caractère général, qui représentent 20,95 % du budget.

Les autres dépenses, soit 14,53 %, sont les autres charges de gestion courante. Dans la délibération figure la comparaison avec 2009, sachant toutefois que le budget étant différent en valeur, il faut faire attention dans la comparaison des pourcentages.

Nous allons passer à l'analyse des dépenses par lignes budgétaires.

- En premier lieu, les dépenses de services à caractère général augmentent de 0,64 %, et le graphique montre un plafonnement **de ces recettes** depuis les dépenses que nous avons exécutées pour le budget 2008. Ces dépenses de services à caractère général correspondent essentiellement aux augmentations de fluides et des tarifs EDF.

- Les dépenses de personnel s'élèvent à 49 930 000 €, soit une hausse de 1,07 %, et constituent 62,84 % des dépenses réelles de fonctionnement. Il existe certes une augmentation de ce poste, mais elle est contenue ; les explications figurent dans la délibération : d'une part, les points importants sont bien sûr l'augmentation du point d'indice, le glissement vieillesse-technicité, augmentations obligatoires auxquelles nous ne pouvons ni ne voulons échapper ; et une provision d'environ 130 000 € : comme nous l'avons annoncé en début de mandat, nous allons recruter un Directeur général des services techniques, et – vous avez apprécié l'importance du programme en termes d'investissements – nous projetons d'étoffer en personnel le service du patrimoine bâti. Je souligne que prévoir une provision ne signifie pas que nous allons dépenser la totalité du budget : tout au long de l'année, même si nous avons prévu pour cette ligne-là un budget en légère augmentation, nous appliquerons les consignes de rigueur que Monsieur le Maire nous a données dès l'année dernière.

- Les autres charges de gestion : la photographie montre en gris clair les subventions aux associations, dont nous concrétisons notre volonté de les accompagner toujours plus, avec en particulier les subventions au CCAS – qui juridiquement n'est pas une association mais que nous incluons pour simplifier la présentation ; j'ai fait plaisir à ma voisine ce faisant. Ces charges passent à 11 546 000 € au lieu de 11 228 000 € l'année dernière, soit une augmentation de 2,83 %.

Vous avez le détail dans la délibération : les subventions aux associations, hors amicale du personnel, bénéficient d'une augmentation de 1,47 %, soit 103 000 €.

- Les charges exceptionnelles ont subi une augmentation qui paraît importante, puisqu'elle est de 11,81 %, mais elle porte sur une somme modique par rapport au montant du budget. Nous avons prévu une inscription pour provision en cas de remise gracieuse accordée sur pénalités dans le cadre des marchés publics : il vous est régulièrement soumis des exonérations de pénalités, auxquelles nous pourrions ainsi faire face.

Dans cette ligne figurent également les aides aux particuliers pour la rénovation de leur façade, pour équiper leur maison en structures solaires afin de réaliser des économies d'énergie, ainsi que les dictionnaires : comme nous l'avons expliqué, la Ville distribue des dictionnaires aux enfants des classes primaires, **CE 1, CM 1 et CM 2** ; vous pourriez vous interroger sur cette augmentation importante du coût des dictionnaires : nous avons encore l'année dernière un stock sur lequel nous avons pu vivre, mais il est épuisé et nous devons le renouveler pour faire en sorte que tous

les enfants de Villeneuve d'Ascq bénéficient d'un dictionnaire.

- L'année dernière, un certain nombre d'instances avaient attiré notre attention sur les risques d'évolution des dépenses et des recettes en évoquant l'effet ciseaux que montre la diapositive suivante. Vous voyez ce qui se serait produit si nous avions maintenu à l'identique le rythme des recettes et celui des dépenses (c'est la double flèche noire, vous voyez la ligne bleue, les charges, et la ligne rose, les recettes). Les recettes n'augmentant pas considérablement, mais il est certain que les dépenses sont véritablement contenues depuis notre premier budget en 2009. Cela va nous permettre de dégager un autofinancement à hauteur de 6 579 000 €, sur lequel nous reviendrons.

- La répartition par domaines reprend la sélection qu'évoquait Monsieur le Maire quant à la présentation d'un échantillon de dépenses de fonctionnement ; nous avons essayé de choisir les plus significatives.

- La diapositive suivante montre les recettes réelles de fonctionnement : vous voyez tout de suite que notre recette essentielle vient des impôts et des taxes, en légère augmentation. La deuxième vient des dotations, subventions et participations, qui sont stables depuis 2006 ; nous allons voir pour certaines dotations une légère diminution cette année.

Les recettes réelles de fonctionnement passent au total à 85 796 000 €, soit une évolution de 1,51 %.

- Structure des recettes : nous allons maintenant détailler ces différentes lignes de la section.

* La première ligne, produits des services et du domaine, page 13 de la délibération, s'élève à 4 620 000 €, avec une hausse très légère de 0,21 % ; nous avons adapté cette ligne en fonction d'une légère baisse des effectifs enregistrée en 2009. Monsieur CATTEAU pourrait développer l'explication si vous le souhaitez dans un second temps.

* Les recettes au titre des impôts et taxes : vous visualisez l'évolution des impôts depuis 2006. Vous voyez que les impôts locaux ont augmenté progressivement, et nous vous expliquerons tout à l'heure pourquoi : mais comme je l'ai annoncé, ils n'augmentent pas du fait de la hausse des taux qui relève de la Ville. Les reversements LMCU sont stables, conventionnellement. Les taxes additionnelles des droits de mutation sont en légère baisse par rapport à l'année dernière : le marché de l'immobilier, du fait de la crise, est en régression et non en augmentation. Vous voyez que les autres taxes sont stables.

En entrant dans le détail de ce chapitre, vous avez la structure de cette ligne budgétaire : les impôts locaux correspondent à 51 % de l'enveloppe, soit pour 2010 à 29 270 000 €, au lieu de 28,5 M€ en 2009. Les attributions communautaires, autrement dit la fiscalité reversée, sont stables, à 43,22 %, nonobstant une très légère augmentation, de 24 463 000 € à 24 470 000 €.

Nous vous donnons comme l'an dernier le tableau présentant les différents impôts locaux. Ceux-ci subissent des fluctuations, premièrement par rapport à un taux voté dans le cadre de la loi de finances qui est cette année, pour les trois taxes, à 1,20 %. Cette décision prise au niveau national a bien sûr des incidences au niveau local puisqu'elle correspond à une augmentation par le biais de la revalorisation forfaitaire.

Un autre élément de fluctuation des bases prévisionnelles est constitué par les variations physiques : par exemple, quand quelqu'un souhaite agrandir sa maison, il

doit ensuite déclarer la fin des travaux, ce qui se traduit par une augmentation de la base de calcul des impôts locaux.

Le taux voté dans le cadre de la loi de finances était l'année dernière de 2,50 pour les deux premières taxes, et de 1,50 pour le foncier non bâti. C'est le mode de calcul pour les recettes de la fiscalité locale. Les taux de la Ville sont quant à eux inchangés depuis de nombreuses années.

Le taux de la taxe d'habitation est de 30,56 ; pour les communes environnantes, le taux est de mémoire – je vérifierai si vous le souhaitez – de 32 %. Cette taxe d'habitation, compte tenu de la base réévaluée que nous avons présentée, amènera un produit de 12 300 000 €.

Pour le foncier bâti, le produit est presque de 17 M€. La taxe sur le foncier non bâti est la moins importante.

Le total du produit de la fiscalité va s'élever à 29 269 000 €. Comme je l'ai dit en introduction, nous ne souhaitons pas augmenter ces taux de nous-mêmes, de façon à ne pas aggraver la situation des familles, puisque tout le monde ne paie pas l'impôt sur le revenu, mais tout le monde paie les impôts locaux.

* En ce qui concerne les dotations et les participations, vous en voyez en même temps la répartition et les évolutions. La dotation forfaitaire, la dotation générale de fonctionnement, est en légère diminution : nous avons touché l'an dernier 14 884 000 € ; elle baisse de 0,39 %, soit 57 830 €.

La dotation de solidarité urbaine : au moment où nous vous l'avons présentée, dans le cadre de la commission plénière, nous avons un certain nombre de dérogations. Nous avons reçu hier la notification de cette dotation, qui va être abondée de l'ordre de 400 000 €. Nous pouvons considérer que c'est satisfaisant, mais cela signifie à l'inverse que les critères d'éligibilité à cette dotation, notamment le pourcentage de logements sociaux, font que nous sommes mieux placés parmi les villes qui doivent être plus que d'autres aidées par le biais de cette dotation. Je rappelle que les critères d'éligibilité devaient être modifiés l'année dernière, notamment en supprimant le pourcentage des logements sociaux : cette réforme est encore mise en sommeil pour 2010, mais il est annoncé qu'elle sera être réactivée pour 2011 ; et si la suppression du critère logement social devait être entérinée pour 2011, nous ne pourrions évidemment pas vous annoncer les mêmes informations.

La dotation nationale de péréquation, qui avait été divisée presque par deux en 2009, est maintenue à son niveau de l'année dernière, soit 311 241 €.

Les allocations compensatrices, qui sont versées pour compenser les exonérations que la Ville accorde à un certain nombre de familles, vont s'élever à 1 326 000 €, soit une augmentation de 2,64 %.

Les autres produits de gestion courante vont supporter une augmentation de 26,09 %, due aux revenus des immeubles, mais aussi au fait que la Ville met à disposition du bailleur social Partenord un terrain sous la forme d'un bail emphytéotique, et que le loyer correspondant va être versé totalement pour la durée du bail, qui est de l'ordre de cinquante-cinq ans. Il s'agit donc d'une augmentation exceptionnelle, liée à ce loyer exceptionnel.

- Le graphique de la diapositive suivante, que j'évoquais tout à l'heure, montre l'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement. La différence entre les deux lignes montre le montant de l'épargne brute, qui s'élève à 6 347 000 €, soit une augmentation par rapport à l'année dernière et à l'année précédente.

Pour conclure le chapitre de la section de fonctionnement, je rappelle que les

6,34 M€ se divisent en 4,351 M€ qui vont être reversés à la section d'investissement, et 2,227 M€ correspondant à une dotation pour les amortissements. Vous voyez sur ce schéma, où il est écrit « épargne », la capacité d'autofinancement qui vient abonder, financer nos investissements.

Après cette première partie, nous allons passer maintenant aux **investissements**. Dans la délibération, vous avez le détail des investissements que nous vous avons présentés par le biais des diapositives. La section d'investissement s'élève à 31 806 000 €. Le total des **dépenses réelles** pour cette section est en augmentation très significative : il l'était déjà en 2009, mais nous renforçons effectivement notre budget d'investissement, et nous allons voir dans quels détails, avec des recettes qui sont globalement en très légère augmentation, la différence étant compensée par l'emprunt.

- En entrant dans le détail, nous arrivons à l'évolution des dépenses d'équipement, dont le total, comme je viens de le dire, est en augmentation de 12,95 %, soit 18 274 000 €, au lieu de 16 179 000 €. Concernant les dépenses de personnel, nous avons tout à l'heure évoqué l'augmentation de la charge pour le service responsable des investissements, dont nous allons étoffer l'équipe.

- Revenons à l'évolution de l'emprunt : vous le voyez, nous augmentons nos dépenses d'investissement, mais nous diminuons l'emprunt, ce qui est aussi un élément de bonne gestion ; nous y reviendrons tout à l'heure.

- Vous voyez maintenant la répartition des dépenses par politique publique : après la présentation exhaustive de Monsieur OBRY, il s'agit d'une synthèse. Il apparaît que le domaine enseignement est le plus important, puisqu'il représente 28,06 % du budget total. La deuxième ligne est culture et animation de la ville. La troisième est l'entretien et les espaces publics, et la quatrième est ce qui a trait au sport : comme vous le savez, les Villeneuvois bénéficient d'un nombre d'équipements sportifs extrêmement important que nous continuons d'entretenir, et auxquels vont s'ajouter deux équipements nouveaux.

- L'évolution des recettes : les investissements sont bien sûr financés par l'emprunt, et comme je vous l'ai dit, celui-ci diminue. La recette FCTVA, quant à elle, sera cette année de 1,9 M€ ; vous pourriez penser qu'il existe une augmentation très importante entre 2009 et 2010, mais au moment du budget prévisionnel 2009, cette disposition liée au plan de relance décidé par le gouvernement, et visant à verser pour l'année 2009 le fonds de compensation de la TVA correspondant aux investissements de 2007 et de 2008, n'existait pas. Cette année, nous ne pouvons bénéficier que des recettes de la TVA correspondant aux investissements de 2009. Le point positif est que cette disposition a permis en 2009 de bénéficier d'un montant significatif de fonds de compensation de la TVA, ce qui nous a aussi permis de contenir l'emprunt.

- La dette : les dépenses s'élèvent pour 2010 à 13 242 000 €, correspondant à une inscription de 4 516 000 € au titre du remboursement du capital contre 5 374 000 € en 2009, et 8 M€ pour les opérations afférentes à l'option de tirage des crédits à long terme renouvelables ; c'est une enveloppe à la disposition de la Ville, que nous utilisons partiellement et suivant un rythme adapté aux besoins de la Ville, que nous pouvons aussi consolider en emprunt véritable.

L'encours de la dette continue de baisser, comme je l'ai dit plusieurs fois, et au 1^{er} janvier, il est de 32 481 000 €. L'endettement par habitant est de 558 €, pour 520 en janvier 2010. Il est inférieur à la moyenne de la strate, mais il ne faut considérer cela

comme un élément négatif, au contraire : nous avons ainsi une marge de manœuvre pour les prochaines années.

Pour mesurer la solvabilité de la Ville, il faut analyser l'encours de la dette et la capacité d'autofinancement. Cela donne un ratio encours/épargne qui s'exprime en nombre d'années : si nous voulions rembourser la totalité de la dette, il nous faudrait cinq ans ; mais évidemment, entre-temps, la dette ne va pas rester à hauteur de 32 M€, mais va nécessairement augmenter. Ce chiffre n'est donc qu'un indicateur.

- L'extinction de la dette : la diapositive suivante montre qu'à budget constant, l'extinction de la dette interviendrait en 2028.

- Sur cette nouvelle diapositive, vous voyez que l'annuité diminue progressivement, ce qui illustre ce que j'ai dit : nous avons jusqu'à présent préservé une capacité d'emprunt intéressante pour les années futures, si nous devons augmenter considérablement nos dépenses d'investissement.

- En ce qui concerne les autres recettes d'investissement, il faut évoquer les cessions. Nous avons projeté de vendre une maison rue de Babylone, un appartement rue de l'Abbé-Bonpain, un terrain boulevard de l'Ouest – vendu à la ville d'Hellemmes – et Technoval, où se trouvent actuellement la mission locale, la maison de l'emploi et le PLI, puisque vous avez entendu que ces trois structures vont être rapatriées à la ferme Dupire, dont les services vont s'installer dans les étages que nous venons d'acquérir à côté. Ces cessions représentent une recette de 1 950 000 €.

J'ai déjà parlé du FCTVA.

Les subventions d'équipement, à ce jour – cela ne veut pas dire que nous n'en recevrons pas d'autres – s'élèvent à 458 000 €. Vous avez eu sous la forme de complément d'information le détail des subventions d'équipement que nous sommes en train de demander, mais que nous ne pouvons afficher puisque nous n'avons pas de certitudes.

Une autre subvention va venir de LMH, en lien avec un bâtiment qui va être démoli : à une époque, des subventions ont été versées à LMH, qui est dans l'obligation de nous les rembourser.

L'équilibre de la section d'investissement est ainsi réalisé, avec un autofinancement de 6 M€, et une épargne nette dégagée de 2 068 000 €, au lieu de 587 000 € en 2009, soit une multiplication par quatre.

J'ai fait une présentation la plus précise possible du budget sous son aspect financier. Il est demandé à votre auguste assemblée de voter le budget et le taux des trois taxes locales pour l'année 2010.

Gérard CAUDRON, maire

Merci Madame « l'auguste » adjointe aux finances, pour cette présentation préparée de concert avec nos services, qui nous a donné une vision beaucoup plus vivante de chiffres – je ne parle pas de votre présentation, qui est toujours extraordinaire, Madame l'adjointe, mais des chiffres – qui sont plus faciles à appréhender à travers des graphiques et des diaporamas que sur feuilles et sur fiches.

Nous pouvons peut-être voter. Non, nous avons un débat. Cela ne changera rien, mais il faut le faire.

Je prends les noms : Madame la conseillère régionale Florence BARISEAU ; Madame Olfa LAFORCE ; Madame Marie AGBESSI ; Pierre-Jocelyn HUYGHE ;

Pascal MOYSON. La liste est close ? Je donne la parole à Madame LAFORCE.

Olfa LAFORCE, conseillère municipale (PS et apparentés)

Permettez-moi, tout d'abord, de remercier les services qui ont contribué à l'élaboration de ce budget 2010 pour l'exhaustivité et la qualité des documents proposés. Le vote du budget se fait cette année encore dans un contexte difficile. Comme partout en France, nous assistons dans notre ville à une aggravation de la précarité et du chômage. Dans ce contexte de crise, notre Ville se retrouve en première ligne. Plus que jamais, les Villeneuvois se retournent vers leurs services publics locaux pour tenter de surmonter leurs difficultés. Dans ce budget 2010, maintenir voire renforcer nos outils de solidarité est dès lors pour notre groupe une exigence. Cela doit être le sens même de notre budget et de notre action locale pour cette année. De ce point de vue, le budget qui nous est présenté aujourd'hui nous semble responsable. Il l'est à d'autres égards aussi.

Tout d'abord, vous n'augmentez pas les impôts locaux et vous gardez le cap de la modération fiscale, malgré l'augmentation mécanique des dépenses, la stagnation des recettes et des craintes légitimes pour 2011 concernant le niveau de certaines de nos dotations et la suppression de la taxe professionnelle. Ensuite, nous remarquons que vous ne cédez pas à la tentation de nombreuses communes qui se servent des loisirs, de la culture et du sport comme des variables d'ajustement dans leurs budgets municipaux. Enfin, notre groupe constate que ce budget est fidèle aux valeurs qui ont fait la force de notre ville et s'inscrit dans une continuité en matière de solidarité, de soutien au tissu associatif, et de recherche de la qualité des services publics offerts aux Villeneuvois.

Dans le même temps, la Ville produit un réel effort de gestion de son budget de fonctionnement. De même, si nous regardons de près la situation financière de la Ville, celle-ci est plutôt saine. L'endettement est modéré et demeure largement en dessous de la moyenne de la strate des communes de cinquante à cent mille habitants appartenant à une communauté urbaine. Cela vous permet d'envisager des investissements un peu plus importants et démontre aussi, pour l'avenir, une marche de manœuvre plus importante. De plus, alors que l'année dernière nous vous reprochions de ne pas assez investir, vous nous présentez cette année un budget avec une forte augmentation des dépenses relatives aux travaux d'investissement. Cette année, ce sont plus de 31 M€ seront investis dans des équipements pour améliorer les services publics et la qualité de vie dans nos quartiers. Une bonne partie de votre budget est ainsi tournée vers l'entretien des espaces publics, la remise aux normes de nos équipements scolaires, sportifs et culturels ; et se dessine aussi le renouvellement urbain. Cela nous semble important dans ce contexte de crise. Car, en plus de consolider les services existants, la Ville marque également son rôle essentiel dans la commande publique. Ces investissements permettent ainsi d'alimenter l'activité économique locale. C'est pourquoi nous approuvons ce budget 2010 dans ses objectifs, car il est construit autour de principes et de valeurs que notre groupe défend : la solidarité, la recherche d'une amélioration de la vie quotidienne de nos concitoyens et de la qualité du vivre ensemble.

Néanmoins, cette approbation ne nous empêche pas de poser trois questions.

- Notre première question concerne le CCAS. L'année dernière, son budget, malgré un excédent était en augmentation. Cette année, nous notons un réajustement en

légère baisse. Ce réajustement tient-il compte de la situation dégradée de l'emploi et des innombrables sollicitations générées par la crise ? Nous souhaiterions être rassurés sur ce point.

- Notre deuxième question concerne les « dépenses énergétiques de la commune ». Alors que des efforts indéniables ont été engagés pour réduire la consommation de carburant, nous constatons des dépenses énergétiques qui augmentent, ou stagnent. Pourriez-vous nous apporter des explications sur ces postes ?

- Notre troisième question concerne la plantation d'arbres et d'arbustes dans notre ville. Nous n'avons pas vu de prévisions de dépenses en la matière. Est-ce à dire qu'à chaque fois qu'on abattra un arbre malade, celui-ci ne sera pas remplacé ?

Néanmoins, ces questions ne remettent pas en cause notre position, qui est celle de voter le budget, car, d'une part, il s'inscrit dans une continuité des budgets précédents et, d'autre part, il nous semble être un budget de responsabilité vu le contexte actuel.

Gérard CAUDRON, maire

Sur la question des dépenses énergétiques et des plantations, je demanderai après à André LAURENT de répondre.

Sur le CCAS, je vous rassure : une mécanique de régularisation sur les tickets-restaurants avait été mise en place avec l'amicale ; c'est ce qui avait provoqué un jeu d'écriture qui semblait renforcer les choses, mais la subvention au CCAS est plus que maintenue, en dehors même, d'ailleurs, des subventions accordées aux équipements, à l'EHPAD pour – vous le savez, je ne vais pas retourner le couteau dans la plaie – modérer la répercussion sur les pensionnaires de l'augmentation du prix de journée consécutif à l'ajustement nécessaire pour faire fonctionner l'équipement. Mais en l'occurrence – nous ferons parvenir à chacun de vous une note écrite précise – un jeu d'écriture a été opéré parce qu'il existait un problème de préfinancement des tickets-restaurants et un croisement avec l'amicale du personnel.

De plus, nous avons eu hier une réunion du conseil d'administration du CCAS, et sur une question de Monsieur HILAIRE, nous avons étudié cela aussi parce que nous avons, comme chaque année, un excédent. Il existe un excédent théorique et un excédent réel, entre 500 000 € et 100 000 €, qui aurait pu nous amener à diminuer la subvention pour travailler à équivalence, mais nous voulons garder des marges de manœuvre compte tenu d'une situation économique et sociale qui n'a pas fini de se dégrader dans les prochains mois, même si nous espérons tous que nous allons sortir de la crise ; il n'empêche que ses effets sont maintenus, voire accrus, sur les plus fragiles et les plus pauvres : nous ne sommes pas tous des traders.

Je passe la parole à Marie AGBESSI.

Marie AGBESSI, conseillère municipale (non-inscrits)

Olfa vient de le dire, ce budget s'inscrit dans un contexte de crise, dans un contexte aussi de désespoir et de difficultés pour nos concitoyens. Dans ce contexte, quand il est annoncé d'emblée que les impôts ne seront pas augmentés, il nous vient une petite satisfaction. Mais cette satisfaction n'est-elle pas vite dissimulée par le fait que le pouvoir d'achat baisse de plus en plus ? Nombre de nos concitoyens sont endettés, parfois même surendettés. J'aimerais donc que vous m'expliquiez si cette baisse d'impôts entraîne pour nos concitoyens les plus fragilisés toute une stratégie

d'accompagnement, pour l'augmentation par exemple du pouvoir d'achat.

J'ai noté que dans le même budget, une aide considérable est accordée à l'économie sociale et solidaire : sur ce point, quelles sont les stratégies pour que nous puissions identifier de nouvelles filières porteuses, toujours pour les plus fragilisés ? Cela serait une forme d'investissement pour les actions, pour la création de la richesse au niveau même de ceux qui sont atteints.

Donc un soutien peut-être plus affirmé à l'emploi dans le domaine des nouvelles énergies. Dans le domaine de l'énergie, du soutien aux particuliers, j'ai noté qu'une action est menée. Là aussi, avons-nous des stratégies de formation des artisans locaux, des stratégies de création de nouvelles filières ? Je lis ici et là, avec des études et parfois preuves à l'appui, que le simple développement des énergies renouvelables, l'apport de créations nouvelles de filières et de plusieurs secteurs d'activité dans les transports pourrait déboucher sur des millions de créations d'emplois. Dans notre ville, quelles sont les stratégies qui viendraient en complément des investissements faits dans ce domaine ?

Nous notons que la Ville est en train de se désendetter, et nous avons même une prospective à ce propos. Cela signifierait-il que chaque Villeneuvois porterait de moins en moins une part de cette dette ?

Dans le domaine de la santé, puisque pour nos concitoyens les dépenses de santé augmentent, quels accompagnements la Ville pourrait-elle apporter aux plus fragilisés, à ceux qui par exemple ne se rendent plus chez leur médecin ? Puisque nous avons augmenté les services aux Villeneuvois, quelle est la politique dans ce domaine ? Quelles sont les conséquences de l'augmentation des services à la personne ? Représente-t-elle une part notable du budget ?

Mes questions portent sur le soutien à l'emploi, la santé, le développement des énergies et des filières économiques, qui pourraient être un complément et renforcerait les investissements.

Gérard CAUDRON, maire

Je demanderai après, comme je l'ai dit tout à l'heure pour André LAURENT, à Florence LECOCQ d'intervenir à la fois sur l'économie sociale et solidaire et sur tout ce qui touche aux liens avec l'emploi, les créations spécifiques, puisque c'est dans sa délégation. Pour ce qui est de l'action sociale, Chantal FLINOIS pourra aussi intervenir pour nous expliquer – brièvement bien sûr, comme tout le monde – que nous en sommes en recherche permanente des meilleures adaptations possibles aux problèmes des citoyens. Je l'ai dit, et je le répète, la caisse du CCAS n'est pas une caisse fermée. Jamais nous ne dirons que des gens ne mangent pas ou sont à la rue parce que le CCAS aura refusé faute de crédits. Chantal le sait bien, ce qui ne veut pas dire qu'il faille dépenser n'importe quoi n'importe où, mais c'est une règle.

Concernant les services à la personne, bien entendu, chacun sait qu'ils augmentent, et ce que j'ai dit sur l'EHPAD à propos de la subvention que nous sommes obligés de verser parce que vous – vous aussi, Madame – avez ouvert un équipement qui n'avait pas les moyens d'encadrement nécessaires est une réalité avec laquelle nous composons, et que nous assumons parfaitement et collectivement.

Pour la santé, nous sommes dans le domaine de la prévention ; nous n'avons pas de compétence en la matière, nous ne pouvons pas intervenir dans ce domaine, sinon en information et en prévention, Yvonne WILLEM pourrait le dire si elle en a l'occasion au cours de ces débats.

Quant à notre rôle sur l'emploi, en dehors de ce que va dire tout à l'heure Florence LECOCQ, nous augmentons notre budget d'investissement, cela a été souligné – mais pour inscrire les crédits, il fallait que les dossiers soient prêts – mais ce n'est qu'un début : nous devrions encore l'augmenter les années suivantes. Cela aura peut-être un impact sur le fonctionnement, mais aussi sur la fiscalité ; autant je suis contre le fait, en matière de fiscalité locale, d'ajuster pour des raisons de confort les recettes sur les dépenses en augmentant les impôts, autant si nous avons une forte politique de rénovation du patrimoine de la ville nouvelle dans les cinq ans à venir, et que cela conduise à un ré endettement et à des annuités, il est normal qu'une partie soit prise en dehors du fonctionnement courant. Si nous pouvons l'éviter, nous le ferons, mais je ne l'exclus pas. L'important est qu'en 2014-2015, avec l'effet du budget 2014, l'ensemble de notre patrimoine soit remis à) bon niveau, comme la communauté urbaine s'est engagée à le faire dans ses domaines de compétence. Mais il est vrai que les investissements que nous faisons génèrent de l'emploi, pas nécessairement pour les voisins du secteur où ils sont faits, mais ils génèrent un emploi important. Il faut d'ailleurs dire d'une manière générale que ces collectivités locales, qui sont souvent vilipendées par le gouvernement, sont quand même celles qui alimentent le plus par leurs investissements l'emploi et le maintien d'une décroissance à un niveau limité.

Un dernier mot : la Commune peut-elle compenser les baisses de pouvoir d'achat des citoyens ? La réponse est non. Avec un budget de 100 M€, nous pouvons ne pas aggraver la situation en n'augmentant pas les impôts, nous ne pouvons pas enrichir les gens ; cela, ce n'est pas possible. Malheureusement, ou heureusement – chacun son travail – nous ne pouvons pas tout faire.

Je passe la parole à Madame Florence BARISEAU.

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Tout d'abord, je veux dire bravo à Madame WERREBROUCK pour cette première partie de présentation. J'ai trouvé cela très dynamique et très vivant. Je veux aussi dire un grand merci aux services parce que je mesure... – mais je n'ai pas l'habitude de ne pas dire ce que je pense, donc quand je pense que c'est bien, je le dis – je mesure parfaitement l'étendue du travail qui a été fourni pour ce soir.

J'adore le vote du budget, parce que le budget est un grand moment pour la collectivité. Le budget est l'outil qui permet finalement à la majorité d'expliquer sa politique et de donner un cap. Cela devrait donc être le moment idéal pour engager un débat, transparent, dans un double esprit démocratique et constructif. Hélas, huit fois hélas.

Hélas, nous n'avons pas eu de débat d'orientation budgétaire.

Hélas, nous n'avons pas eu de débat en commission des finances (nous n'avons d'ailleurs plus de débat puisque depuis plus de trois mois, nous n'avons pas de commission thématique).

Hélas, les documents, somme toute forts intéressants, remis sur table et projetés ne nous ont pas été communiqués.

Hélas, vous raisonnez de budget primitif à budget primitif sans nous donner les éléments du réalisé. Ce n'est pas possible, me répondez-vous une nouvelle fois. Et une nouvelle fois, je vous répondrai que c'est faux, puisque d'autres communes y parviennent ; puisque les comptes sont arrêtés au 31 décembre ; puisque vous-même, dans le document présenté, faites référence au réalisé concernant les

charges de personnel. Ce n'est donc pas parce que ce n'est pas possible, c'est uniquement parce que vous ne le souhaitez pas.

Hélas, même de BP à BP, cette année il n'est pas de comparaison possible, puisque le code a changé : dans le tableau de la présentation croisée par fonction, les méthodes d'établissement du tableau ont changé, notamment la clef de répartition des charges de personnel et frais assimilés.

Hélas, nous n'avons pas de PPI, donc pas le moyen d'avoir une vision à long terme des projets d'investissement.

Hélas, nous n'avons pas de vrai bilan social, donc pas le moyen de mener une vraie gestion prévisionnelle des compétences et des carrières.

Hélas, il n'est pas fait d'état des lieux de l'état de nos équipements ni de notre patrimoine communal, foncier inclus, donc aucune projection n'est possible.

Alors, je vois deux solutions : ou ces documents existent et si vous refusez de nous les communiquer, vous confisquez le débat ; ou ils n'existent pas et dans ce cas, il n'est pas possible d'avoir une politique sérieuse, prospective et rigoureuse.

Nous sommes donc privés de débat ; mais rassurez-vous, nous ne nous sommes pas privés d'une analyse minutieuse de ce budget. Pour l'étudier, nous avons choisi d'examiner d'abord les grands équilibres budgétaires de la ville ; de voir ensuite ce que vous proposez ; puis de livrer nos propres propositions.

Avant de commencer, je tiens à préciser que si vous avez choisi, ainsi que Madame LAFORCE, de revenir sur le contexte national par un nouveau manifeste anticapitaliste, nous nous n'y reviendrons pas ; nous l'avons largement développé lors du DOB. Je vous livre toutefois trois chiffres : la dotation LMCU augmente en 2010 de 6 000 €, celle de l'Etat de 300 000. Quant aux recettes d'investissement, de 458 000 € en 2010, elles proviennent de l'Etat pour plus de 300 000 €. J'aurais pu également détailler les bienfaits du fonds de compensation de TVA, dispositif bien connu lors du vote du budget de mars 2009.

- J'aborde le premier point : les grands équilibres budgétaires.

A Villeneuve d'Ascq, plus qu'ailleurs, nous fonctionnons beaucoup plus que nous n'investissons et nous ponctionnons beaucoup les Villeneuvois. Il suffit pour le savoir de se pencher sur les ratios de notre ville, non pas comparée aux villes avoisinantes, mais aux villes de la même strate, parce qu'il faut comparer ce qui est comparable.

Comparativement à 2009, le budget fonctionnement est en hausse de 1 320 000 €, celui de l'investissement de 700 000 €. Le budget fonctionnement en 2010 comme en 2009 représente 73 % du budget global ; celui de l'investissement, en 2009 comme en 2010, 27 %.

Les dépenses réelles de fonctionnement par habitant sont ainsi à Villeneuve d'Ascq de 1 279 € en 2010, chiffre supérieur à celui de 2009 et à ceux des autres communes comparables.

Le produit des impôts directs bondit en 2010 à 869 € par habitant, contre 460 en 2009.

Les dépenses d'équipement brut augmentent cette année, c'est vrai, de 33 € par habitant, mais restent inférieures de près de 30 % à celles des autres villes.

En pourcentage, la part des dépenses de personnels augmente légèrement, de 62,73 % à 62,84 %.

Curieusement, je remarque un grand absent de ces ratios en 2010 : le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal. En 2009, il était de 166 %, contre 125 en moyenne

pour les autres villes. En 2010, il n'est pas indiqué.

Ainsi concernant les grands équilibres budgétaires, vous n'avez consenti aucun changement, aucune rupture : presque trois quarts du budget sont alloués au fonctionnement, le quart restant à l'investissement.

- Venons-en au point 2 et à votre politique : que proposez-vous à la collectivité, aux Villeneuvois, à travers ce budget ?

Intéressons-nous tout d'abord à la fiscalité et aux recettes provenant des Villeneuvois. Depuis plusieurs mois, vous vantez votre maîtrise budgétaire. Mais votre argument principal d'absence de hausse d'impôts n'est qu'un artifice de présentation. Comme j'ai déjà pu l'indiquer, les taux applicables par décision du conseil municipal, et qui relèvent de sa seule décision, font partie des plus hauts de la métropole. Cette année, pour la deuxième année consécutive, les bases d'imposition ont été relevées. Cela permet à notre commune de percevoir 770 000 € de plus que l'an dernier, en provenance directe de la poche des Villeneuvois. Ainsi, depuis 2008, l'enveloppe fiscale globale prélevée sur les familles villeneuvoises est en hausse de 6,79 %. Si vous aviez voulu, comme vous le prétendez, ne pas augmenter la pression fiscale des Villeneuvois dans cette période de crise, le vrai signe fort aurait été de baisser le taux applicable. Tel n'est pas votre choix, mais dans ce cas n'en faites pas un argument politique. De plus, nous nous rendons compte que les entreprises sont elles aussi ponctionnées cette année *via* la taxe sur les enseignes : elle est de 150 000 €, pour 50 000 € en 2009, soit une augmentation de 300 %. Là encore, il aurait été solidaire de suspendre d'un an cet impôt. Au bas mot, et sur simplement ces deux aspects, plus de 900 000 € d'impôts nouveaux sont prélevés cette année. Si nous y ajoutons votre choix d'augmenter également les tarifs sociaux de restauration, alors que le nombre de repas fournis est en baisse, ou les tarifs concernant la garde de nos enfants, nous arrivons à près de 1 M€ de contribution supplémentaire des Villeneuvois au budget.

Voyons maintenant vos propositions en investissement.

Le niveau des dépenses réelles d'investissement progresse très légèrement par rapport à 2009 : + 1,91 %. Nous assistons d'une part par au phénomène de glissement d'investissements non réalisés en 2009, et d'autre part, c'est vrai, à l'impérieuse nécessité de procéder à des travaux de réparation sur notre patrimoine : c'est le vrai poste en réelle hausse cette année. Nous sommes dans une situation, depuis de nombreuses années, de manque d'entretien qui nous conduit finalement à cette situation d'urgence et de ravaudage, selon vos termes. Avec l'absence de PPI (plan pluriannuel d'investissement), et de gestion prospective du patrimoine communal, une bulle de travaux s'est formée. Si l'investissement ne sert qu'à ravauder notre patrimoine, nous ne pouvons l'accepter, car cette mauvaise gestion du patrimoine des Villeneuvois, qui date de très nombreuses années, génère aujourd'hui un coût beaucoup plus élevé que celui qui aurait consisté à veiller au bon entretien de nos équipements. Notre commune ne dispose donc que de faibles marges de manœuvre pour d'autres types d'investissement.

Avant de venir ce soir, je suis tombée sur un article du *Moniteur* et un sondage des Français qui disait d'ailleurs que « 92 % d'entre eux estiment qu'il est essentiel d'avoir des équipements publics de qualité et bien entretenus » ; et qu'ils sont 74 % à penser que leurs élus doivent développer et entretenir ces équipements.

Signalons également que, curieusement, enfance, jeunesse, personnes âgées, prévention et sécurité sont les grands parents pauvres de votre politique

d'investissement en ce qui concerne les dépenses d'équipement par domaine.

- Je vais maintenant vous faire part de nos propositions, fondées sur un objectif clair : répondre aux besoins de notre ville et aux attentes de nos concitoyens.

Il faut d'abord réallouer en urgence des budgets au plus proche des besoins des Villeneuvois, et non en décalage. Je vais prendre un exemple très concret : le budget de 70 500 € pour l'éclairage de la chaussée de l'hôtel de Ville par des leds bleues. Si nous sommes favorables à toutes les techniques permettant des économies d'énergie – et les leds en font partie – nous vous demandons le report de ce projet à un prochain budget. Nous considérons, en effet, que cette dépense ne peut être analysée comme une dépense indispensable devant être absolument réalisée en 2010. Nous proposons que ce budget soit réaffecté au profit des Villeneuvois qui réaliseront d'une part un diagnostic énergétique de leur habitat et d'autre part les travaux d'isolation du bâti, les plus à même de garantir une réelle performance énergétique et de réelles économies d'énergie.

Nous proposons également une meilleure maîtrise de la structure de notre dette par une gestion active de nos emprunts, en excluant tout emprunt exotique ou à taux révisable. Les taux sont historiquement bas, ce qui permet à nos finances de bénéficier actuellement de charges de la dette temporairement allégées. Mais qu'en sera-t-il demain alors que les prévisionnistes sont unanimes pour prédire une remontée des taux ? N'avons-nous pas là un problème à venir ? Nous avons 16,5 M€ d'endettement sur des emprunts à taux indexés, des emprunts à plusieurs tranches de taux et des emprunts à option. Quel en serait le coût de sortie par anticipation ? Cela est-il possible ? Qu'en sera-t-il quand les taux vont remonter de façon significative ?

Nous proposons également une réflexion d'opportunité sur certaines actions communales. Je vais prendre l'exemple du budget fêtes et cérémonies. Au total, en fonctionnement et en investissement, ce poste représente environ 3 179 000 €, dont près de 1 700 000 € en dépenses de fonctionnement. En essayant de comparer BP 2009 à BP 2010, et nous avons déjà vu que c'était difficile notamment à cause de la clef de répartition du personnel, je constate toutefois que presque tous les postes de charges augmentent. Est-ce actuellement raisonnable ? Encore une fois, les déclarations de rigueur budgétaire ne se retrouvent pas toujours traduites dans les chiffres. Ce budget fêtes et cérémonies mériterait assurément beaucoup plus d'attention, d'arbitrage et de rigueur permettant certainement de dégager des marges de manœuvre au profit par exemple du CCAS qui, quoi que vous en disiez, voit sa subvention stagner, et même baisser de 66 000 € si nous retirons la subvention exceptionnelle allouée au Moulin d'Ascq, alors qu'il est évident, de l'aveu de tous, et cela vient d'être dit, que le CCAS est, et sera, beaucoup plus sollicité cette année que l'an dernier.

Poursuivons avec la politique culturelle de la ville, et l'exemple de fonctionnement de la Rose des Vents. La Rose des Vents comme le Musée d'art moderne a un rayonnement métropolitain indéniable ; d'ailleurs sur la page d'accueil de son site, il est écrit : « scène nationale Lille Métropole » ; à l'instar de vos réflexions, Monsieur le Maire, lors de précédents conseils municipaux sur le MAM ou certains clubs sportifs portant les couleurs de la métropole, il me semble évident que nous devons réfléchir sur le montant des aides diverses, directes ou indirectes, accordées notamment à cette institution métropolitaine. Cette subvention de 703 565 € - à comparer par exemple aux 45 000 pour le MAM - représente près de 40 % des

subventions culturelles de la ville. Qu'en diront les soixante-quatre autres associations culturelles, souvent de proximité, et qui se partagent les 20 % résiduels de l'enveloppe de subventions après celle versée à l'école de musique ?

Examinons à présent la politique de sécurité, d'hygiène et de salubrité publique. Le budget 2010, pas plus que celui de 2009...

Madame GIRARD, si cela vous ennuie, vous pouvez ne pas m'écouter, cela ne me gêne pas du tout.

Le budget de 2010, pas plus que celui de 2009...

Gérard CAUDRON, maire

Madame BARISEAU...

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Ah non, je vais terminer...

Gérard CAUDRON, maire

Madame BARISEAU, je vous en prie, vous avez tout le temps que vous voulez avec vos trois élus et votre pourcentage, mais n'en rajoutez pas.

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Ecoutez, j'entends les réflexions, vous savez, cela arrive jusqu'ici.

Gérard CAUDRON, maire

Ecoutez, on a encore le droit de penser tout haut.

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

... budget 2009. Tout à fait. Moi aussi d'ailleurs.

Gérard CAUDRON, maire

Oui mais je vous répondrai, ne vous inquiétez pas.

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Oh, mais je ne m'inquiète pas... Ne montre une volonté municipale en la matière. Or il s'agit de préoccupations récurrentes et souvent manifestées comme une des priorités des Villeneuvois. Cette année, effectivement, le poste « produits d'entretien » a explosé. L'explication est tout à fait recevable : la grippe H1N1 et l'équipement de nos écoles en rouleaux de papier. Néanmoins, je déplore fortement que seules les écoles publiques en aient bénéficié – eh oui, cela s'adresse à Monsieur DUBOIS. Un mot pour terminer sur ce chapitre de la sécurité, nous l'avons dit, parent pauvre de ce budget d'investissement. Nous aurions apprécié un budget vidéo-protection, attendu là encore par les Villeneuvois dans certains quartiers, et aujourd'hui subventionné par l'Etat.

Que dire pour terminer du sport dans la ville ? Je rêve à nouveau d'une ville primée pour sa sportivité ; nous disposons de nombreux clubs et de belles structures permettant de les accueillir. Cela concerne de nombreux Villeneuvois et cela doit être encouragé. Je rêve de subventions pour les clubs de sport au moins équivalentes à celles attribuées à l'action culturelle, et non une enveloppe inférieure de 800 000 €. Je rêve d'une vraie réflexion sur les besoins d'investissement au travers du PPI et

d'une utilisation optimisée et respectueuse des installations municipales.

Mais je reviens sur terre brutalement quand je constate que l'AVAN Natation, fort de sept cent cinquante membres, premier club de la métropole, quatrième club de la région, se voit refuser un investissement de 12 000 € pour de nouveaux plots de départ. C'est d'abord un problème d'apprentissage et de formation de nos jeunes nageurs, dont certains sont prometteurs, puisque les plots actuels ne permettent pas d'apprendre à plonger comme on leur demande de le faire en compétition. C'est un problème d'organisation de compétitions puisque c'est une première étape vers l'installation de plaques de chronométrage électronique. Cette seconde étape, qui consiste à gratter le carrelage pour permettre l'installation de plaques et l'homologation du bassin pour les compétitions, coûterait aux alentours de 20 000 € – je l'ai fait chiffrer par un bureau d'études – et pourrait être inscrite au PPI

Gérard CAUDRON, maire

Le vôtre ?

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Pas du tout. Un spécialiste de piscines. Je n'ai pas de bureau d'études, voyez-vous. Les travaux pourraient être réalisés pendant les périodes annuelles de vidange.

Alors, que retenir de ce budget 2010 ? C'est un budget sur lequel j'ai passé beaucoup de temps et pour lequel le débat a été confisqué et tronqué, là où notre ville mérite un vrai débat transparent, sans idéologie, respectueux, mais animé d'un esprit constructif avec de nouvelles méthodes de travail et de nouveaux outils. C'est un budget sans rupture des grands équilibres budgétaires : nous continuons à fonctionner deux fois et demie de plus que nous n'investissons, là où nous devrions mettre résolument le cap sur l'investissement. Et nous en avons les moyens, vous venez de le dire. Alors pourquoi attendre ? Les besoins, eux, n'attendent pas.

C'est un budget non solidaire, décalé par rapport à la situation vécue par les Villeneuvois puisque les impôts, les tarifs sociaux et les prélèvements aux entreprises augmentent, que la subvention au CCAS stagne voire diminue, et que certaines dépenses superflues sont prévues. C'est un budget non solidaire là où nous devrions accompagner nos concitoyens par une baisse, par exemple, des impôts de 1,2 %, un gel des tarifs sociaux, et une suspension d'un an de la taxe sur les enseignes.

Le budget d'investissement est en hausse, mais ce n'est pas un budget de bâtisseur : il est consacré à du ravaudage qui nous coûte très cher aujourd'hui pour cause de mauvaise gestion du patrimoine des Villeneuvois. C'est un budget aux priorités que nous contestons au regard de vos propositions en matière culturelle, sportive, de sécurité et d'économies d'énergie.

C'est en conclusion un budget sans tonicité, sans volontarisme, un budget de maintien, de pilotage à vue sans rupture, ni perspective. C'est un budget qui ne répond ni aux besoins de notre ville, ni aux attentes des Villeneuvois. Alors bien sûr, Monsieur le Maire, vous allez encore me dire que vous ne pouvez me laisser dire cela, moi la représentante d'un président qui vient de subir une défaite électorale.

Gérard CAUDRON, maire

37 %...

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Certainement, vous allez encore utiliser ce conseil municipal et votre tribune électronique pour nous asséner des citations. Certainement aussi, vous utiliserez pour votre opposition des noms de basse-cour, d'oiseaux, des termes désagréables et même méprisants. Peut-être même allez-vous nous refaire le coup d'une colère que vous savez théâtraliser. Mais ce dont je suis sûre, c'est qu'une nouvelle fois vous ne prendrez pas en compte, ne comprendrez pas la démarche constructive qui nous anime dans un seul but : le bien-être des Villeneuvois. Ce sont bien ce soir deux visions de la gestion de la ville qui s'opposent : l'une tournée vers le *statu quo*, le conservatisme et le passé, et l'autre que j'appelle de mes vœux, claire, audacieuse, entreprenante, tournée vers l'avenir et les attentes des Villeneuvois. Cela ne surprendra personne, nous voterons contre le budget ainsi que contre les taux.

Gérard CAUDRON, maire

Quand je vous entends, je pense à la Région ; et je n'en dirai pas plus. Avant de laisser Michèle WERREBROUCK à la fin, Farid sur le sport, et Chantal si elle le souhaite à nouveau sur le CCAS, je vais vous répondre. Je vous l'ai déjà dit, pas avec des noms d'oiseaux, et il est vrai que je m'exprime sur mon site Internet : ce n'est pas celui de la ville, c'est le mien. J'ai donc tout à fait le droit de dire comment je vois certaines attitudes politiques, et je suis obligé de vous le redire : même si avec le temps les choses changent aussi dans ce domaine, ce n'est pas le fait d'être jeune ou encore jeune qui rend moderne. Vous utilisez toutes les ficelles que j'entends de toutes les oppositions, quelles que soient les structures dans lesquelles j'ai pu siéger depuis trente ans. Vous n'offrez rien de nouveau en la matière sinon que, je vous l'accorde, vous êtes mieux conseillée, vous êtes mieux équipée, et sans aucun doute, vous avez des soutiens forts sur le plan de l'analyse. Mais cela ne vous empêche pas...

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Je travaille seule.

Gérard CAUDRON, maire

Je sais, je connais votre métier, et je connais vos relations. Cela ne vous empêche quand même pas de dire des choses qui ne sont pas justes du tout. Quand vous dites que la commission finances ne s'est pas réunie sur le budget : le règlement intérieur prévoit que le budget, primitif comme supplémentaire passe en commission plénière. Il ne passe jamais en commission finances, car il est examiné par l'ensemble des élus, et l'ensemble des élus ne siègent pas à la commission finances. C'est donc une contre-vérité que de laisser entendre que nous aurions une volonté d'écarter qui que ce soit du débat sur les finances, puisqu'au contraire, la plénière est le moyen d'associer l'ensemble des élus et pas simplement un ou deux élus par groupe. Pour ce qui est de la fiscalité, je ne vais pas vous ressortir tous les chiffres, mais demandez à la communauté urbaine : ils vous donneront toutes les bases, tous les chiffres. Je vais vous faire plaisir : Marcq-en-Barœul, c'est vrai que...

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Nous n'allons pas recommencer, ce ne sont pas les villes de la même strate.

Gérard CAUDRON, maire

Je ne vous autorise pas à me couper, Madame BARISEAU. Je ne vous ai pas coupée ; j'ai écouté en essayant de rester le plus calme possible tout ce que vous avez dit.

J'en reviens à Marcq-en-Barœul, que vous connaissez bien. Certes, je vous accorde que nous ne pouvons pas prendre que les taux ; Lambersart a 41 % de taux de fiscalité alors que nous avons 30,56 %, vous me direz que cela n'est pas comparable. Comparons donc avec Marcq-en-Barœul : je vous l'accorde, le taux y est de 23,19, mais pour un produit fiscal – qui montre bien la richesse de la ville de Marcq par rapport à celle de Villeneuve d'Ascq, avec une population inférieure, puisqu'elle est de trente-neuf mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf habitants – de 13 138 127 €, alors que notre produit fiscal est de 12 084 952 €.

Et je ne vous parlerai pas à ce stade, Madame BARISEAU, du pourcentage de logements sociaux qui approche chez nous les 50 %, à comparer avec la situation de la plupart des communes de droite de la métropole, qui sont en-dessous des 20 % pourtant exigés par votre propre gouvernement.

Je ne reviendrai pas sur les 34,35 % de Croix, sur les 35,37 % de Wasquehal. Encore une fois, regardez les chiffres, regardez les bases. Que vous preniez la tranche, la globalité, que vous fassiez des comparaisons avec les bases fiscales, nous avons, avec, je le répète, près de 50 % de logements sociaux, un des taux de fiscalité les plus faibles avec une base qui effectivement est en moyenne plus faible.

Vous aimez bien les pourcentages et les sondages, vous avez oublié de citer les 37 % de Monsieur SARKOZY : c'était pourtant intéressant, après vos chiffres aux régionales, d'évoquer des chiffres de cette nature. Vous avez évoqué l'évolution du produit fiscal en nous accusant de mentir sur le fait que nous n'augmentons pas les impôts : le produit fiscal a en effet augmenté, en raison d'un dynamisme de la ville, de nouvelles habitations, de nouveaux locaux, de nouveaux bureaux, de l'arrivée d'Heron Park, des cinémas. Ces bases-là sont venues apporter l'essentiel de l'augmentation. Sans cela, il reste effectivement l'actualisation des bases que votre gouvernement avait décidée. Quand vous m'indiquerez l'une de vos communes UMP qui aura baissé les taux de fiscalité parce...

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

La Madeleine.

Gérard CAUDRON, maire

Comment ?

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

La Madeleine.

Gérard CAUDRON, maire

Oui, oh...

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Vous me demandez une commune, je vous la donne. La Madeleine : 2,5 l'année dernière ; 1,2 cette année. Ils ont baissé les impôts du niveau des montées des bases.

Gérard CAUDRON, maire

Oui, mais ils restent avec un niveau de taux de fiscalité supérieur au nôtre.

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Vous ne pouvez pas comparer les bases...

Gérard CAUDRON, maire

Si, nous pouvons comparer...

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Vous comparez les choux et les carottes.

Gérard CAUDRON, maire

Ecoutez, Madame BARISEAU...

Jean-François HILAIRE, conseiller municipal (INPCV)

Vous posez la question, elle vous répond.

Gérard CAUDRON, maire

Eh bien vous m'avez répondu. Mais je ne vous autorise pas à me couper la parole en permanence.

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Vous me posez une question, je vous réponds.

Gérard CAUDRON, maire

Vous m'avez répondu, et je vous réponds à cela que la base fiscale de La Madeleine, la richesse de la population de La Madeleine, est d'une autre importance que la richesse de la population villeneuvoise, et que le... Je ne vous autorise pas à reprendre la parole, Madame BARISEAU. Laissez-moi vous expliquer qu'en matière budgétaire, il existe d'un côté des recettes et de l'autre, des dépenses ; que les dépenses incluses dans notre budget de fonctionnement représentent les services rendus à la population ; et que si vous le voulez, nous vous égrènerons l'ensemble de ces services qui correspondent à des dépenses, par rapport à des recettes et à une base fiscale de la population où presque 50 % des gens ont des revenus inférieurs au plafond des logements sociaux, et pour 60 % d'entre eux des revenus inférieurs à celui des logements très sociaux. Vous ne pouvez donc pas comparer la population de La Madeleine avec celle de Villeneuve d'Ascq.

Voilà ce que je veux vous dire très simplement, en vous rappelant quand même le produit fiscal supérieur pour Marcq-en-Barœul à celui de Villeneuve d'Ascq malgré une population moitié moins importante ; et le taux de fiscalité du nouveau ministre Marc-Philippe DAUBRESSE, qui est à 41 %, Wasquehal et Croix étant supérieurs. Vous pouvez manipuler les chiffres comme vous le voulez, il n'empêche qu'à

Villeneuve d'Ascq – nous allons si vous le voulez bien ressortir les augmentations de vos amis d'autres communes les années précédentes, et nous les rendrons aussi publiques – les taux de fiscalité n'ont pas augmenté depuis 2006 ; depuis deux ans, nous avons réussi à réduire les augmentations de dépenses et à les rendre inférieures aux augmentations de recettes ; si nous avons des recettes fiscales supplémentaires, c'est parce que nous avons bien travaillé, amené une richesse fiscale supplémentaire, et pas parce que nous avons prélevé davantage sur chacun des habitants par le biais des taux de fiscalité.

Pour le reste, quand je vous ai entendue parler de sécurité, je m'attendais au pire. Mais il est vrai que comme le président de la République m'a fait répondre que la sécurité était de son ressort, et que ce qui se passait était, sinon de sa faute, du moins de sa responsabilité et qu'il lui revenait de faire le nécessaire, vous n'avez pu qu'évoquer les caméras de surveillance qui n'auraient pas été prévues dans notre budget.

Pour ce qui est des grands équipements et de leurs liens financiers au regard de la communauté urbaine : la Rose des Vents fait l'objet d'un accord de financement tripartite avec l'Etat que, même si nous le voulions, nous ne pourrions pas dénoncer puisque le retrait de la Ville entraînerait le retrait de l'Etat, du ministre, de votre ami Frédéric MITTERRAND. C'est plus aujourd'hui votre ami que le mien ; cela l'a toujours été, pour tout vous dire : ce n'est pas parce qu'un âne s'appelle un âne que pour autant tous les ânes se ressemblent. Le financement de la Rose des Vents est fléché : nous pouvons toujours discuter du fait que cela soit juste ou non, surtout au regard des sommes concernées.

Mais il ne faut pas avoir une vision restrictive de la culture. Le Musée d'art moderne va représenter un budget de 6 M€, dont 5 M€ pour la communauté urbaine. Quand je discute avec mes collègues de la communauté urbaine, y compris avec votre ex-ami Olivier HENNO – je vous accorde qu'il ne l'est plus tout à fait, mais il l'a été voici quelques années – et que je vois les efforts qu'elle va accomplir pour le Musée d'art moderne ; quand je vois les efforts que le Conseil général a consentis voici quelques années, sous le mandat précédent, pour le Forum des sciences ; il ne serait vraiment pas juste que nous voulions tout faire payer par les autres. Dans la répartition, notre charge est la Rose des Vents.

Je rappelle tout de même que pour la Rose des Vents, la communauté urbaine a pris l'engagement d'un fonds de concours pour la remise en état de l'équipement à hauteur de 1 M€. J'espère d'ailleurs que je vous aurai à mes côtés pour aller tirer la sonnette de Frédéric MITTERRAND pour demander que ce concours important de l'établissement public communautaire soit accompagné par l'Etat, car l'Etat devrait aussi contribuer à financer un équipement dont il est le responsable au départ : cette « scène nationale » a été voulue par le gouvernement de droite de l'époque, qui nous l'a imposée dans le cadre de la ville nouvelle. Et si les collectivités locales, quand l'Etat s'est ensuite désengagé de sa parole donnée au départ, n'avaient pas pris le relais financier, nous aurions eu au milieu du quartier de l'Hôtel de Ville un cube en béton brut sans aucune vie à l'intérieur.

De plus, Madame BARISEAU, la Rose des Vents et la culture sont des dépenses qui servent à tout le monde. La Rose des Vents est aujourd'hui ouverte non seulement au jeune public, mais aussi aux gens du quartier. Il faut aller voir ce qui s'y passe aujourd'hui, cela change. Cela n'a pas toujours été ainsi, ce n'est pas simple. Je rappelle qu'en matière de culture, l'objectif d'une municipalité comme la nôtre,

attachée au rayonnement, à la qualité de la ville, est de permettre aux plus modestes d'accéder à un niveau de culture plus élevé, et non de baisser le niveau de culture. Nous pourrions bien sûr décider d'en faire un théâtre municipal : mais cela coûterait aussi cher, puisque nous n'aurions pas de financements. Mais je m'y refuse. Je ne dirai jamais...

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Je n'ai pas dit cela.

Gérard CAUDRON, maire

C'est ce que vous dites indirectement, Madame BARISEAU, quand vous sortez la Rose des Vents de l'ensemble des activités culturelles – je prends les trois éléments, par rapport au Département et à la communauté urbaine, que sont le Forum des sciences, le Musée d'art moderne et la Rose des Vents – ; notre contribution n'est pas à ramener seulement à la Rose des Vents mais à l'ensemble, puisque les autres collectivités font plus ailleurs. Je répète que quand bien même nous voudrions réduire notre participation à la Rose des Vents, cela se traduirait automatiquement par une réduction, en particulier des financements d'Etat puisque nous sommes liés par une convention.

Pour le CCAS, je répète que nous le financerons autant que de besoin. Cela m'irrite... Certes, il m'arrive de mettre en colère, ce que je regrette toujours car la colère n'est jamais une bonne démarche, et il peut arriver qu'elle soit parfois simulée. Cela fait partie de la règle du jeu, mais ce n'est pas pire de simuler ce que je simule que ce que vous simulez, Madame BARISEAU, quand...

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Heureusement, j'ai un peu d'humour.

Gérard CAUDRON, maire

... quand vous nous faites le procès de ne pas anticiper la misère qui va se développer et qui va se traduire par des charges du CCAS consécutivement à la politique de votre gouvernement.

Jean-François HILAIRE, conseiller municipal (INPCV)

Consécutivement à la crise.

Gérard CAUDRON, maire

Non, pas à la crise. La crise ne touche pas les traders, pas les banquiers, elle ne touche pas les patrons du CAC 40, les grandes entreprises, elle ne touche pas EDF-GDF qui va augmenter cette semaine de 10 % ses tarifs à cause de la privatisation, à cause des salaires de leurs dirigeants, à cause des revenus versés à leurs actionnaires. J'aurais évité de vous dire cela si vous aviez eu la pudeur, Madame BARISEAU, de ne pas nous mettre en cause à travers le CCAS en nous accusant de ne pas nous préparer à faire face aux conséquences d'une politique indigne en direction des plus pauvres.

Je vous le dis et je vous le garantis : en matière d'action sociale, nous tiendrons toujours toutes nos obligations, et s'il faut ajouter de l'argent, nous ajouterons de l'argent. Nous le faisons pour toutes les structures sociales, nous y reviendrons

sûrement avec Florence LECOCQ tout à l'heure. La seule chose que nous ne ferons jamais est de compenser le désengagement des autres, qu'il s'agisse de l'Etat, du Département, de la CAF ou de la Région ; nous n'y avons pas vocation.

Voilà quelques informations, l'essentiel, sera donné ensuite, au-delà des 37 %, par Michèle WERREBROUCK, Farid OUKAID, Florence LECOCQ et peut-être Chantal FLINOIS.

Je donne la parole à Pierre-Jocelyn HUYGHE.

Pierre-Jocelyn HUYGHE, conseiller municipal (EPVA)

J'adresse d'abord un grand merci à Michèle WERREBROUCK ainsi qu'aux services pour la préparation de ce budget, étape très importante de notre vie municipale et de celle de nos concitoyens. En tant qu'élus, nous y avons déjà consacré de nombreuses heures et ce soir, c'est un premier point d'étape qui permet de rendre plus opérationnel ce document. Malgré les efforts faits cette année pour vulgariser son approche, il semble important de poursuivre la recherche de toujours plus de pédagogie, car cela est garant de la transparence de gestion que nous souhaitons tous.

En tant que militants de longue date pour une démocratie de proximité et, dans un futur que nous souhaitons le plus proche possible, pour des budgets participatifs, nous avons été très déçus du faible nombre de participants lors de la présentation faite le samedi 20 mars. L'ont-ils prise pour de la simple information ? Quelles que soient les raisons, il nous faudra revoir la copie pour rendre ce moment plus partagé. Comme l'an dernier, nous partageons le budget 2010 dans ses grands axes et globalement, nous nous y retrouvons. Un budget consiste à mettre en place des axes programmatiques du projet municipal que nous partageons, mais il reflète aussi des choix. Lors du débat budgétaire, les uns et les autres, surtout à gauche, nous avons dénoncé la crise touchant nos sociétés et l'impact systématique sur les plus faibles d'entre nous. A la même époque l'an dernier, il en était de même. L'an prochain, les années qui suivront, nous craignons de déplorer toujours les mêmes causes et les mêmes effets. Tant que nous n'aurons pas, au niveau de nos Etats, changé de modèle économique, de société, nous en serons toujours à essayer de corriger les effets négatifs. Ces corrections se feront avec de moins en moins de moyens de la part de l'Etat car sa stratégie est de diminuer sa charge, sa dette colossale. Cette dette est bien sûr la superposition de politiques plus ou moins bonnes, mais le citoyen n'a pas à en subir les effets néfastes. L'Etat continue à se désengager et peaufine sa stratégie visant à transférer sur les ménages la fiscalité jusqu'à présent due par les entreprises.

Ce budget, lors de son élaboration, a pris en compte la crise, comme l'an dernier. Elle est profonde et durable, nous la subissons, et ses effets sont de plus en plus considérables pour un grand nombre de nos concitoyens. Nous ne pouvons qu'être solidaires du choix de poursuivre la qualité du service rendu à la population et le soutien aux acteurs sociaux afin d'atténuer la crise pour les populations les plus défavorisées. Le cap d'une gestion saine de la ville est maintenant atteint et n'est plus à démontrer, permettant de maintenir ou conforter des marges de manœuvre pour des lendemains qui, à ce rythme, malheureusement, chanteront moins. C'est pourquoi notre budget doit atténuer le plus possible le désespoir en renforçant tous les éléments de solidarité, mais aussi en regardant l'avenir sans repli sur soi, en lançant une politique plus forte dans des domaines qui sont essentiels pour répondre

à l'urgence sociale et écologique de nos concitoyens et de notre planète, car cela est intimement lié.

Pour nous, le rétablissement des équilibres financiers est effectif. Les dépenses de fonctionnement sont sous contrôle. La part d'autofinancement, nous l'avons vu dans l'exposé de notre adjointe aux finances, est suffisamment élevée pour permettre à la fois d'agir intelligemment sur les différents leviers et de prendre des décisions pertinentes au fur et à mesure que s'écoulera l'année. Aussi, nous souhaitons qu'à l'analyse des résultats du prochain compte administratif, nous puissions déjà orienter des moyens supplémentaires plus significatifs dans notre politique de développement durable, touchant à l'économie solidaire, aux énergies nouvelles et renouvelables, au déplacement doux et non polluant, à la biodiversité, à la restauration scolaire, pour aller vers plus de bio, à la gestion des déchets ; pour la prévention, pourquoi pas proposer la création d'un emploi d'éco-garde qui, dans nos statuts territoriaux, correspond au garde-champêtre ? La politique volontariste en ce domaine est un acte gagnant pour demain. Il ne faut pas le faire *a minima* car cela ne paiera pas aussi efficacement. Notre ville a longtemps été un champ d'expérimentation, d'innovation et doit le rester. Elle se doit de faire partie des locomotives de la métropole pour aider à améliorer le bien-être des populations de ce grand territoire. Nous devons imaginer des projets novateurs, originaux ou qui s'inscrivent dans une démarche pionnière de pratique de développement durable. C'est cela, mettre l'investissement au service de la population et de son développement. Nous l'avons déjà dit, il ne faut pas compter sur l'Etat pour innover, défricher de nouveaux espaces. C'est à nous, avec les moyens financiers nécessaires, de le faire, et très vite. Il ne s'agit pas d'entrer dans un effet de mode, comme l'a fait le gouvernement Sarkozy, qui ne mène rien d'autre qu'une politique d'éco-blanchiment, de laquelle il se retire à la moindre tempête électorale comme il l'a fait avec la taxe carbone, mal pensée et déjà jetée.

Notre ville doit être volontariste et être exemplaire en ce domaine. L'investissement consenti deviendra source d'économies pour demain, et ne pas subir est toujours plus positif, surtout dans ces temps de morosité et d'austérité.

Un budget bien construit, des dépenses maîtrisées, c'est-à-dire qui ont du sens pour la politique souhaitée et ne reposent pas sur des économies de principe, permettent à notre ville de répondre à ces futurs investissements ; mais pas n'importe lesquels.

Nous entendons bien les sirènes du toujours plus d'investissements pour toujours plus d'endettement, mais pour quelles réalités ? Le budget prévoit d'augmenter de façon conséquente l'investissement, car il est absolument nécessaire d'intervenir sur le bâti vieillissant. Cet investissement prendra bien sûr en compte des normes exigeantes en matière d'isolation, de consommation d'énergie la plus réduite possible afin de diminuer en parallèle les coûts de fonctionnement, d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, et d'offrir du mieux-être aux occupants, quel que soit le temps passé à l'intérieur de ces équipements.

Reste à décider s'il vaut mieux emprunter ou financer par nous-mêmes. Nous sommes, bien entendu, partisans de ne pas engraisser le système bancaire en jouant cette unique carte de l'emprunt même si les taux, nous dit-on, ne sont pas très élevés. Si nous parions sur une crise financière telle que celle de 1929, alors nous pouvons tout emprunter. Nous préférons le subtil arbitrage qui devra se faire tout au long de l'année, car il n'y a pas de réponse à cent pour cent pour l'un ou à cent pour cent pour l'autre. Et si ne pas emprunter signifie se priver de moyens de

fonctionnement pertinents pour le service à la population, cela n'aura pas de sens. Cela passe donc bien toujours par le contrôle de la pertinence et de l'efficacité des dépenses.

Quels autres types d'investissement pouvons-nous consentir ? De nouveaux équipements ? Une base nautique cette année, de nouvelles tribunes dans le futur ? Ce budget 2010 doit être un budget charnière. Il faudra en effet relâcher certaines contraintes, car à trop contraindre, nous risquons de ne plus nous donner les moyens de nos politiques, et cela peut provoquer une démotivation des personnels. Si les conditions de travail deviennent plus difficiles, avec un pouvoir d'achat qui ne s'améliore pas, cela entraîne de la morosité et une baisse d'efficacité. Aussi, soyons vigilants : nous sommes dans l'humain. Pour la population, il en est de même : elle aura une mauvaise lecture de notre projet, elle verra un moindre dynamisme de la Ville.

Les recettes ne vont certes pas s'améliorer, il nous faudra faire preuve d'imagination pour continuer à rendre un service à la population performant. Il nous faudra donc être volontaristes. Et nous pouvons compter sur l'Etat pour contraindre de plus en plus les ressources des collectivités territoriales, forme de confiscation d'un pouvoir de décision pour notre collectivité. Le but est bien de réduire les collectivités à recevoir les seules ressources nécessaires pour leur permettre d'assurer leurs compétences et seulement leurs compétences. En spécialisant celles-ci, en limitant les financements croisés, l'objectif du gouvernement est bien d'obliger les collectivités à privatiser leurs services publics, à recourir aux services privés pour leurs investissements.

L'urgence sociale, l'urgence écologique, l'urgence climatique imposent une nouvelle vision. Le budget de notre ville amorce le changement, demain il faudra faire encore plus dans ce sens ; ce budget 2010 donne la direction à poursuivre pour les futurs budgets. Il faut lutter contre le fatalisme, l'idée que rien ne change et que rien ne changera. Une vraie politique de gauche doit s'adresser à la conscience et à l'intelligence de nos concitoyens, et donc ne pas être que de la gestion.

Le groupe des Verts votera donc ce budget sans hésiter.

Gérard CAUDRON, maire

J'entends bien les remarques disant qu'il faut se donner les moyens. Mais je répète que les moyens sont ce que nous prélevons dans la poche des gens. Nous avons l'obligation, quand les gens sont étranglés, asséchés, réduits à très peu de chose dans leur entreprise, dans leur salaire, dans leur retraite, de ne pas en rajouter. Je le redis parce que la fiscalité locale est le plus gros impôt que paient les gens les plus pauvres et les plus modestes : la plupart ne paient pas d'impôt sur le revenu, mais paient la taxe d'habitation. Bien entendu, notre position dans le camp du progrès nous empêche de vouloir supprimer les services publics pour diminuer les impôts.

Il est certain que Villeneuve d'Ascq n'est pas La Madeleine, pour reprendre cet exemple. J'ai failli verser une larme sur La Madeleine tout à l'heure, quand j'ai entendu sa porte-parole. Mais La Madeleine, avec vingt-trois mille habitants, bénéficiait de 19 M€ de base fiscale en 2008, et de près de 20 M€ en 2009 ; Villeneuve d'Ascq, avec soixante-cinq mille habitants, a reçu 37,5 M€ en 2008 et 39,545 M€ en 2009 : cela signifie que La Madeleine, qui représente un tiers de la population villeneuvoise, a une base fiscale de plus de la moitié. Tant mieux pour La Madeleine si elle a une richesse moyenne de la population plus importante. Mais je

vois ses élus à la communauté urbaine, comme ceux de Marcq-en-Barœul, nous dire sur la politique de logement et leurs projets qu'ils ne peuvent pas, qu'ils voudraient bien, mais qu'avec 30 % de logements sociaux, ils ne peuvent pas faire plus, ou pas à tel endroit parce que cela gêne. Cela dit, je ne mets pas en cause la cohérence de l'UMP locale par rapport à l'UMP nationale : ce qui me gêne, c'est de m'entendre reprocher que nous n'apporterions pas assez d'argent à des gens qui en ont moins du fait de leur politique.

Un dernier mot sur La Madeleine, dont je n'avais pas regardé les taux de fiscalité puisque ce n'est pas une commune de notre tranche, Madame BARISEAU : c'est vrai que le taux a baissé. Mais savez-vous pourquoi ? Parce qu'il existait un projet d'investissement pour reconstruire des ateliers municipaux, que ce projet a été abandonné, et que la municipalité a fait le choix, légitime, de réintégrer en fonctionnement une partie de cet investissement inscrit dans leur budget 2008, pour pouvoir ainsi baisser le taux de fiscalité. Dont acte. Mais ce n'est pas le signe, Madame BARISEAU, d'une gestion pérenne, puisque c'est le résultat à un moment donné d'un excédent au compte administratif, lui-même issu d'un non-investissement lourd de 5 M€.

Quand vous avez parlé de ravaudage, un terme que j'aime bien puisque c'est moi qui l'utilise, il ne faut pas me faire dire ce que je ne dis pas. Je dis que la modernité dans la gestion, au XXI^{ème} siècle, consiste d'abord à ne pas reporter les responsabilités sur les autres. Elle ne consiste pas non plus à approuver ou à critiquer le gouvernement selon que vous appartenez ou non à sa majorité. Elle consiste à ajuster les dépenses aux recettes, un conseil que je voudrais redonner à votre président qui nous a infligé plus de 160 Mds€ de déficit de fonctionnement sur l'année : nous ne sommes pas tout à fait au niveau de la Grèce pour ce qui est d'être cloués au pilori, mais la somme représente une dizaine de fois celle des déficits grecs. Il est vrai que le pays est plus petit, mais il ne faut pas montrer les autres du doigt en affichant 9 % de déficit de fonctionnement, alors que les critères de Maastricht sont à 3 %. Quand il faudra tenir les engagements que prend le président de le ramener dans trois ans en-dessous de 3 %, cela va être terrible en matière budgétaire. Je reviens sur le ravaudage ; j'ai dit et je maintiens – et nous le faisons – qu'il faut à la fois remettre en état complètement les équipements : c'est ce que nous faisons en rénovant complètement la crèche Canailloux, que nous allons fermer, ce n'est pas du ravaudage ; nous allons refaire complètement la peau de l'espace Concorde, en le fermant cet été ; nous allons fermer René Clair, de même que Vanille et Chocolat. Il ne faut donc pas dire que c'est du ravaudage. Ce que j'appelle ravaudage, c'est le fait que comme nous ne pouvons pas tout faire la même année, il faut réaliser des travaux de gros entretien très vite, pour ne pas faire attendre les gens trois ou quatre ans. De toute façon, quand bien même je voudrais le faire, nous devons respecter des règles : par exemple l'accessibilité, que j'ai évoquée à propos de l'école de musique ; mais si nous faisons des travaux de cette importance à Canailloux, c'est que toutes les pentes sont à revoir. Cela n'empêche pas, en même temps que nous refaisons complètement certains équipements, de refaire partiellement, de ravauder effectivement le reste, pour qu'en 2014, même si nous n'avons pas tout remis à neuf, certains équipements soient totalement rénovés et les autres, remis à bon niveau de fonctionnement. Voilà ce qu'est notre budget d'investissement.

Je vais terminer avec les investissements liés aux économies d'énergie et au

développement durable. Là encore, je l'ai dit Monsieur HUYGHE, et vous le savez, nous ajusterons nos moyens en fonction des projets. Nous finançons autant que de besoin, et le débat est toujours en cours sur la création d'une société pour faire du solaire, et pour savoir si nous passons tout par elle ou si nous partageons. Quand le débat aura été tranché, nous ajusterons nos chiffres en conséquence. Je passe maintenant la parole à Pascal MOYSON.

Pascal MOYSON, adjoint au maire

C'est un moment fort que celui où nous sommes appelés à voter le budget primitif. Ceci est d'autant plus vrai d'ailleurs, qu'il se situe presque à mi-mandat, ce qui lui donne un caractère un peu plus particulier. Ce budget primitif vient juste après notre débat d'orientation budgétaire qui a été, quoi qu'en disent certains, n'est-ce pas Madame BARISEAU, l'occasion d'avoir une présentation complète de la situation financière de notre collectivité, restituée dans un contexte plus large qui influe forcément sur l'état de nos finances : je veux parler du contexte économique mais aussi de celui de nos relations avec l'État qui ont un fort impact sur la gestion de notre collectivité et sur nos possibilités de réaliser notre feuille de route. Je dirais donc, au nom du groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq, les raisons que nous avons d'être pessimistes, et celles que nous avons d'être volontaristes sur le budget qui nous est proposé, et que mon groupe adoptera.

Je commence par nos raisons d'être pessimistes. Le temps est loin où l'État, au nom du pacte de croissance et de solidarité conclu avec les collectivités locales, assurait un minimum de croissance à leurs ressources. Aujourd'hui, notre collectivité va, sur un budget de plus de 86 M€ de fonctionnement, ne pas voir augmenter la dotation globale de fonctionnement, mais au contraire la voir diminuer de 57 748 €. Autre raison d'être pessimiste : les augmentations de toutes natures, incompressibles pour la collectivité, comme elles le sont d'ailleurs pour les ménages. Je pense notamment à l'augmentation des fluides pour nos bâtiments communaux, nos écoles, nos équipements sportifs : avec une augmentation de 9,7 % du gaz naturel, les augmentations programmées des carburants, et celles à venir, n'en doutons pas, de l'électricité. Alors faut-il chauffer moins nos écoles ? Faut-il ne plus rouler ? Tout comme les ménages, notre collectivité va continuer à se serrer la ceinture comme elle s'est décidée à le faire depuis mars 2008.

Pessimistes, nous le sommes encore avec la réforme de la taxe professionnelle. Certes, elle sera compensée en 2010, mais personne ne connaît - et pour cause sans doute - les modalités de compensation pour les années futures, et nous pouvons craindre quant à la pérennité de cette compensation, comme nous pouvons craindre quant au caractère intégral de son montant. Nous savons que même si la Ville ne perçoit pas la taxe professionnelle, elle subira l'impact des décisions que ne manquera pas de prendre la communauté urbaine si les recettes à ce titre ne lui sont pas compensées en totalité ; et elles ne le seront pas. Il faut aussi nous préparer à faire face à ces mauvais coups de l'État, à ces cadeaux faits une fois encore aux entreprises sur le dos des contribuables locaux.

L'avenir est sombre et il est vrai que la collectivité va être de plus en plus appelée à venir aider les concitoyens partout où l'État se désengage. Nous sommes donc pessimistes, parce qu'après avoir siphonné notre autonomie, l'État nous prive de ressources ou de leur évolution. Nous le sommes parce qu'après avoir décidé de ne plus remplacer un fonctionnaire retraité sur deux, l'État voudrait obliger les

collectivités locales à faire de même. Or, que sont nos personnels, sinon l'expression du service rendu à la population ? Hypocritement, l'État accuse les collectivités locales d'être dispendieuses. Pourtant, c'est grâce à leurs investissements que notre économie survit. J'en veux pour preuve le plan de relance que l'État a mis en place en 2009, faisant appel aux collectivités locales pour soutenir l'investissement. Il est vrai qu'il n'est pas à une contradiction près. Là, elles n'ont pas été accusées d'être trop dispendieuses. Quant aux personnels que l'État voudrait nous voir réduire – il agite le chiffon rouge pour mieux détourner nos regards de la cure d'amaigrissement qu'il fait subir à la fonction publique hospitalière et aux enseignants –, c'est pour mieux justifier sans doute la dénonciation du pacte de croissance conclu avec les collectivités locales et mieux justifier la baisse des dotations allouées.

Pour autant, sur le plan local et malgré ce pessimisme généré par les décisions de l'État, nous avons avec ce budget primitif 2010 des raisons d'être sereins et volontaristes. En effet, nous en avons terminé avec les menaces de l'effet ciseau, avec des dépenses qui progressent plus vite que les recettes. Cette menace, nous l'avons stoppée et nous avons fait en sorte d'ajuster à nos possibilités budgétaires notre volonté de maintenir des services publics à la population et de rénover et de préserver nos équipements.

Ces possibilités budgétaires ont émergé grâce au respect des axes de gestion que s'est donnés la collectivité en début de mandature.

- Le premier est la maîtrise de l'endettement et le financement des investissements par l'emprunt à un niveau suffisamment important pour permettre la valorisation du patrimoine de la ville, mais suffisamment raisonnable pour ne pas compromettre l'avenir des générations futures qui seront appelées à rembourser les intérêts ; d'où une volonté d'y recourir, certes, mais de manière mesurée. Outre l'emprunt, nous nous attachons à pratiquer un niveau suffisamment important de financements des investissements sur fonds propres, et une recherche systématique de subventions est entreprise sur chacun des investissements.

- Un autre axe de gestion que la collectivité respecte scrupuleusement est l'évaluation qualitative des dépenses, pour mieux en apprécier l'opportunité. Là encore, cette gestion rigoureuse et précise de chaque dépense a permis de faire **autant et plus souvent moins** comme en témoigne l'évolution, je l'ai bien noté, de nos charges générales du chapitre 11 de seulement 0,64%. Enfin, une autre raison de garder une certaine sérénité tient à la maîtrise réussie de l'évolution des dépenses de personnels, avec une augmentation de seulement 1,07 %, malgré une volonté marquée de renforcer ce personnel en ingénierie, là où c'est indispensable pour mener à bien les priorités de ce mandat en termes de gestion patrimoniale : je pense au renforcement des effectifs de la Direction du patrimoine bâti ; au recrutement imminent d'un DGST ; à celui d'un chef de projet Ville nouvelle renouvelée, ou encore d'un responsable de l'action sociale du CCAS pour mener à bien notre analyse de besoins sociaux et cibler mieux encore notre aide aux plus démunis, et d'un éducateur. Il ne vous aura pas échappé que ce recrutement au sein du CCAS est autorisé grâce à la subvention d'équilibre allouée par le budget de la Ville.

Notre groupe votera donc ce budget, car il est ambitieux en termes d'investissement, avec ses 14,5 M€ de travaux ; il est généreux dans sa volonté de maintenir le service public ; il est volontaire à l'égard des Villeneuvois, mais avec une rigueur de gestion telle qu'elle nous permet d'envisager l'avenir malgré les mauvaises nouvelles que ne manquera pas de nous réserver l'État l'année prochaine.

Nous voterons ce budget ambitieux, imaginatif, économe et respectueux du pouvoir d'achat de nos concitoyens, puisqu'encore une fois, il prévoit de ne pas augmenter la pression fiscale à l'égard de nos concitoyens. Telle est la position du groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq.

Enfin, je terminerai en remerciant chaleureusement, au nom du groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq, notre collègue Michèle WERREBROUCK, adjointe aux finances, ainsi que Marie-Christine HUGUET et tous les services municipaux pour le travail effectué depuis des semaines, qui nous ont permis enfin de vous présenter ce budget.

Gérard CAUDRON, maire

Merci Pascal, merci aux trente-six élus du groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq pour leur soutien sans réserve sur ce budget.

Avant de passer la parole aux élus que j'ai sollicités tout à l'heure, je me suis souvenu qu'il reste une question de Madame BARISEAU à laquelle je n'ai pas répondu. D'ailleurs, elle nous envoie toujours des quantités de questions, et nous y répondons ; je reproche parfois d'ailleurs à mes services d'être plus diligents dans les réponses qu'ils ne le sont par rapport à mes propres demandes ; il vaut mieux être la brebis égarée pour laquelle le bon berger abandonne le reste du troupeau.

Il s'agit de votre question sur la publicité et les panneaux. Je trouve que vous allez loin, Madame la Présidente de l'UMP.

Jean-François HILAIRE, conseiller municipal (INPCV)

Elle n'est pas présidente de l'UMP.

Gérard CAUDRON, maire

Non, mais des trois élus, de ce que vous représentez. Cette taxe que vous ne voudriez pas appliquer – écoutez, Madame BARISEAU – résulte de l'article 171 de la loi du 4 août 2008 portant modernisation de l'économie. Je ne l'invente pas. Ceci dit, vous ne seriez pas la première à avoir un discours à Paris et un autre en province, et vice-versa. Mais tout de même, quand vous nous faites pleurer dans les chaumières sur l'alourdissement de la fiscalité...

D'abord, en-dessous de 7 m² - un panneau d'un mètre sur sept se voit bien –, rien n'est dû. De 7 à 12 m², en 2010, le coût est de 25 € par mètre-carré pour l'année : si vous êtes à 10 m², cela coûte 250 €. Pour des enseignes de 12 à 50 m², le coût passe à 35,50 € ; et pour plus de 50 m², il monte à 56,50 €. C'est un taux qui est prévu par la loi.

Nous avons écrit à toutes les entreprises, et je vais vous dire celles qui paient le plus : Cora, 223,80 m², 12 644 € - vous voulez que nous pleurions dessus ? Pas moi ; Décathlon Campus, 575 m², 32 499 € - ils doivent pouvoir, non ? ; Devianne, 68 m², 3 870 € - mais je demande à vérifier, car cela me semble peu ; une des entreprises les plus taxées, Ford, très visibles boulevard de l'Ouest, 33 m², 1 199 € ; ceux qui font l'honneur du quartier de l'Hôtel de Ville : Leroy-Merlin, 418 m², 23 620 € ; un dernier chiffre, toujours dans le même quartier, puisqu'un certain nombre d'entreprises dans le quartier de l'Hôtel de Ville ont une propension à avoir de très grosses enseignes – je suis sûr que la majorité des plus grosses y sont situées – : Saint-Maclou, 297 m², 16 787 €. Le total va se chiffrer à 150 000 € : nous en sommes bien contents. Mais nous serons aussi contents demain, en particulier

dans le quartier de l'Hôtel de Ville, si pour payer moins, les entreprises considèrent qu'elles n'ont pas besoin qu'on ne voie qu'elles dans une rue pour pouvoir exister. Cela aussi est un mode un peu dépassé du commerce d'aujourd'hui et de demain. Je passe la parole à Farid.

Farid OUKAID, adjoint au maire

Madame BARISEAU, je voudrais faire deux remarques par rapport à vos propos sur la politique sportive, et répondre à votre interrogation et à votre inquiétude quant aux travaux de la piscine du Triolo.

- Sur la politique sportive, que ce soit en investissement ou en fonctionnement, permettez-moi de vous dire, Madame BARISEAU, que je peux être d'accord avec les propos que vous avez tenus.

Sur l'investissement, je crois pouvoir dire qu'aujourd'hui, et ce depuis quelques années – pas depuis que je suis arrivé, je ne veux surtout pas dire cela – Villeneuve d'Ascq reste une référence dans la métropole, dans la région, et même en France. Je sais de quoi je parle, car j'ai beaucoup voyagé en France, j'ai vu beaucoup de villes, et j'ai toujours été – je le dis haut et fort – très fier d'habiter à Villeneuve d'Ascq, parce qu'en termes d'équipements sportifs, je crois avoir pu bénéficier d'une offre très riche. Il est vrai que le patrimoine sportif de la ville a vieilli, et que de lourds investissements sont nécessaires : mais ils sont inscrits dans le PPI ; je pourrai si vous le voulez vous transmettre un PPI sport, je pense qu'il existe ; je ne sais pas si c'est le terme exact, mais je crois qu'il existe aujourd'hui un PPI. Certes, il ne faut pas forcément s'y fier puisqu'il peut être modulé, mais il existe aujourd'hui un PPI sport.

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Je veux bien.

Gérard CAUDRON, maire

Je confirme qu'il existe un PPI tout court. Le PPI n'est pas un document comme un budget, c'est un outil d'aide à l'investissement dont disposent les membres de la majorité.

Farid OUKAID, adjoint au maire

Les investissements sont donc inscrits dans le PPI. Et la présentation faite en préambule à ce débat par Monsieur OBRY a montré l'effort important sur l'entretien des équipements sportifs et sur leur rénovation.

Pour ce qui est du manque d'accompagnement des clubs sportifs, permettez-moi de vous dire que je ne partage pas ce point de vue non plus. Il est vrai qu'à écouter les clubs, ce n'est jamais suffisant ; et je vous invite à venir avec moi tous les samedis après-midi ou dimanches après-midi : c'est vrai que nous n'en faisons jamais assez, qu'ils n'ont pas assez de créneaux, qu'ils n'ont jamais assez d'argent, mais si vous comparez avec l'ensemble de la métropole, je vous assure que sur le plan des subventions directes, nous sommes largement au-dessus. Il faut surtout ne pas oublier que Villeneuve d'Ascq comporte plus de vingt et un mille licenciés : pour une ville de soixante-deux ou soixante-trois mille habitants, cela représente un tiers de la population, dont tous ne sont pas villeneuvois. En considérant l'accompagnement que nous accordons à l'ensemble de nos clubs, je pense sincèrement, même si

l'adjoint aux sports que je suis voudrait toujours que ce soit un peu plus, que nous sommes bien au-dessus de la moyenne. Par ailleurs, comme tous mes collègues, je travaille avec un budget de plus en plus contraint, et je me réjouis d'avoir au-moins pu garder la même enveloppe, ce qui n'a pas été le cas pour certains collègues.

Pour ce qui est de votre comparaison avec la culture, je n'y prête guère attention. Si je retire la Rose des Vents et l'école de musique, les sports sont bien au-dessus de la culture. Il est vrai que je taquine de temps en temps Dominique en lui disant que j'aimerais avoir son budget, qu'il est trop élevé, mais je suis conscient de l'importance de la Rose des Vents et de l'école de musique. Je pense qu'avec mon budget, en termes d'associations, je pense que nous nous en sortons plutôt bien.

- Sur les travaux demandés par le club de l'AVAN, je m'étonne des chiffres que vous avez évoqués. Vous avez dit que vous connaissiez bien le monde de la piscine : je le connais bien aussi, cela fait partie de mon métier à Lille ; or nous avons fait une étude chiffrée des travaux. Vous avez tout à l'heure annoncé 20 000 € ; j'ai une note qui m'a été remise par les services, selon laquelle les plots coûtent à eux seuls 10 à 15 000 €. Cette demande a été refusée, parce qu'elle sous-tend la suite, c'est-à-dire la possibilité d'homologuer la piscine avec des plaques chronométriques ; le système de chronométrage électrique coûte 45 000 €. Nous sommes donc déjà à 60 000 €. Ensuite, pour installer ces plaques, il faut ôter le carrelage de la paroi pour gagner les trois ou quatre centimètres nécessaires ; il faut ensuite étanchéifier le radier ; ce sont des travaux plus importants que la simple pose de plots, et la réfection des parois et du radier est estimée au minimum à 100 000 €. Le coût monte donc à 160 000 €. J'ose espérer, Madame BARISEAU, que ce que vous portez haut et fort ne soit pas lié au fait que ce soit imposé par la Fédération française de natation, parce que si tel est le cas, je le dis comme je le dis pour toutes les fédérations et pour toutes les ligues : elles sont toutes très fortes pour nous imposer des travaux, mais dès qu'il s'agit de mettre 1 euro pour les financer, elles ne sont plus là.

Et quand vous dites, Madame BARISEAU, qu'actuellement, les nageurs ne peuvent pas plonger...

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Je n'ai pas dit qu'ils ne pouvaient pas plonger, mais ils ne peuvent pas le faire comme en compétition, c'est-à-dire immobiles à l'ordre du starter.

Farid OUKAID, adjoint au maire

Je suis d'accord, mais citez-moi une piscine, en France, aujourd'hui, qui a fait ce genre de travaux et où se déroule ce genre de compétition.

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Je n'ai pas compris la question.

Farid OUKAID, adjoint au maire

Dites-moi Madame BARISEAU où il existe aujourd'hui en France une piscine avec ce type de plot et ce type de chronométrage. Je vous pose la question : existe-t-il à votre connaissance une piscine où il existe ce type de plot, qui fonctionne ?

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Quel type de plot ?

Farid OUKAID, adjoint au maire

Ce que je peux, c'est qu'aujourd'hui, en France, tous les week-ends se disputent des compétitions de natation et que pas une piscine communale, à ma connaissance, n'a adopté ce système, à part bien sûr les grandes piscines olympiques.

Enfin, le club a argué du fait qu'il ne pouvait plus organiser de natathlon, ce qui est faux, puisque nous avons pris soin de nous renseigner auprès de la fédération...

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Je suis d'accord avec vous.

Farid OUKAID, adjoint au maire

Et nous avons droit à cinq ans pour rendre obligatoire ce dispositif...

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Je suis absolument d'accord, ce n'est pas une demande de la fédération.

Farid OUKAID, adjoint au maire

Et quand la fédération fera un chèque de 100 000 €, je serai le premier à accepter de financer ces travaux.

Gérard CAUDRON, maire

La parole est à Florence LECOCQ.

Florence LECOCQ, adjointe au maire

Je vais essayer d'être assez rapide.

Sur l'économie sociale et solidaire, les engagements pris dans le budget existent déjà avec des associations que vous connaissez bien sur le territoire, comme QLD, Le Tremplin, Résidence Plus, et d'autres. Nous sommes aujourd'hui sur des nouveaux projets, par exemple l'aide aux Jardins de Cocagne, qui vient de commencer à-côté de la Haute Borne. Nous sommes aussi sur une aide à une politique de communication pour le pôle du commerce équitable du Triolo. Tout ceci relève de la réflexion liée au budget de l'économie sociale et solidaire.

Deux autres choses, pour répondre à la question de Marie AGBESSI, répondent, dans le secteur associatif, aux interrogations pour changer l'économie : la première est l'appel à projets d'économie sociale et solidaire, que nous sommes en train de relancer après un premier qui a eu lieu voici trois ans ; la deuxième, que nous sommes en train de travailler avec Mohammed BENABBOU, porte sur les innovations économiques. Pour répondre également à ce qu'a dit Pierre-Jocelyn, nous ne pouvons évidemment pas changer l'économie au niveau national, mais nous pouvons changer les pratiques au niveau local. Sur ces innovations économiques, un appel à projets sera lancé dans l'année qui arrive.

Sur le deuxième point, économie durable et développement économique, nous travaillons aussi, en liaison avec André LAURENT et Mohammed, sur des particularités de développement autour des éco-structures et des nouveaux métiers avec la communauté urbaine, qui a la compétence du développement économique. Nous travaillons aussi avec les maisons de l'emploi sur le potentiel des métiers de l'environnement et à une proximité des entreprises sur notre territoire, non pas

exclusivement villeneuvois mais plus globalement sur l'est, avec les communes du Pévèle qui nous entourent, sur le repérage de métiers de l'environnement et d'entreprises qui s'y rapportent. Comme je l'ai déjà dit, il existe déjà la Haute Borne, où de nombreuses entreprises travaillent et déploient un savoir-faire important autour du photovoltaïque, des éoliennes ; est en projet, dans l'autre partie de la ville, le pôle d'éco-structure des Compagnons du Devoir, sur le quel nous pourrions nous appuyer ; nous avons aussi des contacts avec de nombreuses autres entreprises.

Pour faire bouger les choses, nous sommes donc en liaison avec le service développement économique de LMCU : je fais d'ailleurs une parenthèse pour dire que, comme j'en ai déjà informé le maire, ce n'est pas toujours facile, en n'étant pas conseillère communautaire, d'avoir une implication directe à la communauté urbaine et dans les commissions ; mais nous avons cette volonté tenace de faire évoluer les choses, et la maison de l'emploi de Villeneuve d'Ascq y travaille avec les autres maisons de l'emploi du territoire et est à même de répondre sur cette problématique.

En rebondissant sur ce que disait Monsieur le Maire à propos de l'investissement, je dirai aussi – Monsieur CARETTE le sait mieux que moi – des clauses d'insertion ont été incluses dans les marchés publics à Villeneuve d'Ascq depuis longtemps, et que ce qui est présenté aujourd'hui va aussi faire appel à des personnes qui sont le plus en difficulté sur notre territoire, et je serai donc vigilante, comme Alain et tous les membres de la commission d'appel d'offres, pour que ces travaux évoqués aujourd'hui puissent leur bénéficier.

Toujours en ce qui concerne cet investissement, nous sommes, au-delà de la réflexion avec les entreprises sur les nouveaux métiers et les métiers liés aux éco-structures, sur une implication directe dans l'opérationnel : par exemple, quand nous posons des panneaux photovoltaïques en ville, nous faisons appel à des entreprises et nous mettons en place des formations, par exemple avec les Compagnons du Devoir. Je pense que nous sommes dans ce domaine sur le bon chemin, et avec les partenaires qu'il faut : je le redis, la Ville ne peut pas tout seule en matière de développement économique, d'emploi et de formation.

Gérard CAUDRON, maire

La parole est à Chantal FLINOIS.

Chantal FLINOIS, adjointe au maire

Pour revenir à la subvention du CCAS, vous êtes plusieurs à insister en disant qu'elle n'a pas augmenté. C'est vrai, mais elle n'a pas baissé non plus. La différence tient essentiellement au fait qu'en 2009, comme l'a dit Monsieur le Maire, une subvention exceptionnelle de 145 000 € avait été versée à l'amicale, mais n'avait pas lieu d'être reconduite. Il existe aussi en 2010 un transfert de compétences du handicap, ce qui entraîne une baisse de 66 000 €, et une subvention de 73 000 € a été prévue pour le Moulin d'Ascq. Mais la subvention proprement dite reste à 2 548 735 €.

Le budget du CCAS étant de l'ordre de 3,8 M€, la subvention le couvre en grande partie, mais ne suffit pas à couvrir toutes ses dépenses.

Le budget consacré à l'accompagnement des personnes en difficulté bénéficie d'une augmentation de presque 300 000 € des aides, pour pallier les difficultés grandissantes de la population. Pour rappel, un million de chômeurs vont tomber en fin de droits très rapidement. A Villeneuve d'Ascq, environ 20 % de la population au

chômage est à plus de vingt-quatre mois de chômage, donc sans doute confrontée à une absence totale de ressources : nous nous préparons à apporter notre aide à cette population qu'il n'est pas question de laisser sur le pavé.

Nous devons ensuite tenir compte du fait que les chômeurs ne sont pas les seuls à avoir besoin d'aide, et que nous avons de plus en plus de demandes de la part des retraités, sans oublier les travailleurs pauvres, les étudiants – leur cas est un peu plus difficile pour le CCAS.

Sur le plan des accompagnements, nous nous occupons du public qui est en logement d'urgence et d'insertion : le CCAS a récemment enregistré la création d'un quinzième logement. Dans ce domaine, vous avez vu qu'en investissement, des travaux sont prévus pour maintenir des logements dignes d'accueillir des personnes en difficulté. Toujours dans l'accompagnement, cette fois des personnes âgées, nous maintenons un effort pour le service d'aide à domicile, dont le budget serait insuffisant sans une subvention du CCAS, qui est évidemment reprise par la subvention de la Ville.

Gérard CAUDRON, maire

C'est très clair. Je ne ferai pas de commentaires supplémentaires pour ne pas être désagréable.

Je donne la parole à André LAURENT.

André LAURENT, adjoint au maire

Je vais d'abord répondre à Olfa sur la question des arbres, dont je suis content qu'elle ait été posée : la Ville consacre 180 000 € à 200 000 € par an à ses arbres entre les tailles, les abattages quand c'est nécessaire, et les replantations. D'autre part, nous avons une dotation communautaire, qui nous permet de replanter.

Pour le parking P5 de l'université, n'oubliez pas qu'environ deux hectares vont être abattus, mais que dix-huit hectares vont être replantés sur la ville, ce qui représente un gros bénéfice pour Villeneuve d'Ascq.

En ce qui concerne les fluides, nous commençons à faire des économies d'eau : nous en consommons moins qu'auparavant. Pour ce qui est du gaz, de l'électricité et du carburant, je vais prendre le cas du carburant : la Ville s'est donné comme priorité la propreté, ce qui impose de faire circuler les balayeuses, lesquelles consomment une grande quantité de carburant ; d'autre part, le prix du carburant étant en hausse, le budget est en hausse également, comme d'ailleurs celui du gaz.

D'autre part, nous pensions avoir un président qui respectait toujours ses promesses, nous avons donc budgété la taxe carbone qu'il avait promise, pour prévoir dans le budget cette hausse du carburant ou des fluides ; bonne nouvelle, ou mauvaise nouvelle – je ne sais pas comment il faut le prendre – il l'a supprimée : il n'a pas respecté ses promesses, donc la Commune va peut-être dépenser moins.

Gérard CAUDRON, maire

La parole est à Michèle WERREBROUCK.

Michèle WERREBROUCK, adjointe au maire

Je serai très brève. Je voudrais commencer par féliciter vivement la représentante de l'opposition, dans la mesure où elle représente l'exemple parfait de ce qu'il ne faut pas faire : c'est ce profil de comportement, ce profil de politique, qui décourage nos

concitoyens de plus en plus, et c'est pour cela qu'ils ne viennent plus voter ; nous avons en effet constaté environ 50 % d'abstention au niveau national, et près de 60 % dans certains quartiers de Villeneuve d'Ascq. Alors, félicitations, Madame la représentante de l'opposition, de l'Union pour un mouvement populaire. Mais, vous avez compris que je maniais l'humour au-moins au deuxième degré, arrêtez. Vous contribuez d'abord à ne pas respecter les citoyens, ce qui me semble presque une faute : les citoyens attendent autre chose, ils en ont assez de ce type de réaction, de ce type de discours. Si vous voulez bien vous inscrire dans une réaction constructive, positive, changez donc de comportement, aidez-nous à faire en sorte que les habitants s'intéressent de nouveau à la politique et croient en les politiques. Votre discours manichéen n'est pas crédible, c'est du spectacle. Les services et les élus, à vous entendre, passeraient leur temps à dire des mensonges, à produire des écrits entachés d'erreurs, de nullité. Vous avez répété, je pense, trois fois « c'est faux, faux, faux », nous sommes nuls, nuls, nuls... j'arrête là parce que cela n'a aucun sens. Soyez donc, Madame la représentante de l'opposition, à la hauteur de ce qu'attendent les citoyens. Le « y'a qu'à » est un discours complètement *has been*. Mes collègues ont répondu largement, et Monsieur le Maire également, à toutes les questions précises que vous avez posées, néanmoins je prendrai quelques exemples. Vous avez parlé de ratios pour dire qu'ils n'existaient plus : ils sont en page 3 de la présentation réglementaire du budget, document qui vous a été remis. Puisque vous parlez ratios, je peux vous en donner d'autres que vous pourriez citer, mais vous n'y avez pas intérêt : je dispose de ratios qui donnent la moyenne des communes de cinquante à cent mille habitants appartenant à une communauté d'agglomération ou à une communauté urbaine à TPU. La source de la direction générale des collectivités locales, notamment pour les dépenses réelles de fonctionnement par habitant, donne 1 268 ; la Ville est à 1 279 : je n'y vois pas de quoi faire un discours d'une demi-heure pour dire que nous sommes nuls. Pour le même ratio, la moyenne MINEFI, que vous n'avez pas citée, est de 1 330 € pour les dépenses réelles de fonctionnement par rapport à la population, alors que nous sommes à 1 279.

Je vous en donne un dernier : la dotation globale de fonctionnement par rapport à la population est en moyenne pour 2010, à Villeneuve d'Ascq, de 239 ; selon les autres sources dont je dispose, les chiffres sont à hauteur de 287 et 274. Vous voyez que nous sommes là bien loin de la moyenne des communes de notre strate.

Je pourrais aussi parler de l'accompagnement social : connaissant l'augmentation du chômage, des difficultés de la population, sachant que les salaires n'ont pas augmenté depuis plusieurs années, que l'une des sources de la crise est le développement de la croissance par la dette - puisque l'endettement des ménages a été favorisé et que, comme je le disais lors du débat d'orientation budgétaire, qui a bien eu lieu, nous constatons une augmentation du taux de surendettement de plus de 25 % dans la région – nous reprocher de ne pas accompagner suffisamment les habitants de Villeneuve d'Ascq est un propos que je vous propose de tenir devant les chômeurs de Villeneuve d'Ascq et devant les millions de chômeurs qui vont être rayés en 2010 des listes du chômage et dont six cent mille vont se retrouver sans aucune aide.

Je propose donc très sérieusement que nous arrêtons de jouer à ce jeu de rôles ; que vous arrêtiez de faire l'artiste – bientôt, nous allons devoir applaudir – ; je propose, et c'est ce que nous attendons, que se mette en place une véritable

opposition constructive, et je remercie en ce sens l'ensemble des élus qui se sont exprimés à propos du budget.

Gérard CAUDRON, maire

Avant de passer au vote, je voudrais très chaleureusement remercier Michèle WERREBROUCK, que j'ai vue consacrer des dizaines, sinon des centaines, d'heures à la préparation de ce budget avec l'équipe de direction et avec moi-même depuis cinq mois. Elle l'a dit mieux que moi : quand je vois le travail que les élus – adjoints, conseillers municipaux –, les services, la direction, ont accompli, et par quel bout ce travail est pris – chacun peut être en désaccord ; je suis par exemple en désaccord avec la politique de logement de l'Etat, qui réduit ses crédits de manière drastique ; ce n'est pas pour autant, quand je vois le ministre ou le préfet, comme hier en commission régionale, je me lance dans des invectives et des mensonges –, je note ; et j'espère que vous changerez, que vous reviendrez, que vous nous donnerez les compléments nécessaires, et je vous fais même confiance pour que vous le fassiez. Donc essayez. Mais bien sûr, celui qui n'a pas soif a du mal à boire.

Je voulais aussi remercier les services, non seulement pour le travail qu'ils ont fait pour préparer le budget, mais aussi d'une manière générale, de l'encadrement jusqu'au personnel dit d'exécution, les cadres C, sans lesquels d'ailleurs nous n'aurions pas de mairie puisqu'ils représentent le plus grand nombre d'agents. Ce personnel, de surcroît, a su comprendre les difficultés budgétaires et le fait que nous ne pouvions pas continuer à travailler exactement comme avant, qu'il fallait redéployer un certain nombre de moyens, faire autant, sinon plus, et toujours mieux avec des moyens stables, voire aussi en réduction – personne n'est heureux d'avoir plus de travail. Je le leur dirai, quand je les rencontrerai au mois de mai.

C'est un sujet de satisfaction, et cela va nous amener, sur le plan de l'encadrement – Pascal l'a dit – à créer ou à remplacer un certain nombre de postes, et à mettre en œuvre une structuration des techniques plus grande, avec un directeur et des moyens. Ce budget est extraordinaire avec les moyens que nous avons en termes d'études. Ils se sont démenés comme des beaux diables cette année, je le dis, mais nous ne pouvons pas continuer à travailler de la sorte. Ils savent pourtant que je suis souvent très pugnace dans un certain nombre de remarques, de questions et de critiques, mais ils sont arrivés à la limite. Nous avons un budget qui est sans commune mesure avec les moyens humains dont nous disposons. En plus, il n'est pas facile de recruter de nouveaux agents : il existe une concurrence entre collectivités, en particulier la communauté urbaine ou la Région, qui donne des rémunérations et des primes beaucoup plus élevées que chez nous.

Je veux aussi m'adresser, et d'autant plus que la presse n'étant plus là, il ne s'agit pas de démagogie, aux personnels de la catégorie C, qui sont les plus nombreux dans nos écoles, dans nos crèches. Bien sûr, parmi eux, il existe de l'absentéisme, certains sont malades, ou mal dans leur peau ; je ne vais pas dire que tout le monde est parfait, mais l'immense majorité sont des gens bien. Nous sommes d'ailleurs en train de réfléchir avec Pascal MOYSON, malgré la dureté de notre budget, et en particulier les chiffres que nous avons imposés sur le compte « frais de personnel » pour l'année 2010 et qu'il va falloir essayer de tenir, comment nous pouvons aider les agents qui sont dans les indices les plus bas. Nous n'avons pas encore fixé les règles, car cela devrait se faire sur plusieurs années, mais nous allons commencer dès cette année, pour beaucoup de ces agents qui non seulement ne gagnent pas

beaucoup mais n'ont même pas la mutuelle ; nous allons voir comment les aider, par un petit coup de pouce avec la mutuelle, d'abord pour les indices les plus bas de la catégorie C, puis en essayant de monter le curseur, car il n'est pas normal que des agents, qui font partie des travailleurs pauvres, gagnent si peu. Ceux qui ajustent leur travail à ce qu'ils gagnent sont très minoritaires, et si nous voulons que chacun y mette un peu plus du sien, il faut peut-être un peu plus d'incitation, et en même temps de contrôle. C'est pourquoi je reparle du contrôle horaire, avec des badges qui permettront que chacun soit bien au fait de ce qu'il accomplit par rapport aux autres, tout en offrant des possibilités de souplesse pour s'adapter au besoin à des problèmes familiaux, à des retards inévitables. Il ne s'agit pas de rétablir la pointeuse d'autrefois, mais de pouvoir gérer mieux son horaire, à travers un cadre fixe, en fonction des contraintes du service public.

Derrière les compliments que je voulais faire ce soir aux services, en cette fin de la plus grosse partie et avant de voter, et sans revenir sur la rigueur de la gestion, car il faut ajuster nos dépenses aux recettes, je souligne que les services, depuis deux ans, ont joué le jeu, plus que ce que je pouvais imaginer. Cela suppose maintenant que sur certains postes spécifiques, en particulier techniques, nous lâchions un peu ; cela suppose aussi que nous ayons un plan sur plusieurs années pour aider un peu plus sont ceux qui sont au bas de l'échelle des rémunérations. Nous allons y travailler, comme nous allons continuer à travailler, parce que cela fait partie de la feuille de route que j'ai fixée à Pascal MOYSON dans le cadre de ses responsabilités, sur la question de la formation tout au long de la vie, de la carrière à étaler tout au long de la vie : un agent entré à vingt ans comme agents de service dans une école, si nous n'avons pas préparé une autre fonction, risque de ne plus pouvoir exercer à quarante-cinq, cinquante ou cinquante-cinq, selon l'état de santé. C'est un très gros enjeu, sur lequel j'aimerais bien d'ailleurs être aidé par l'Etat. Car il ne suffit pas de dire que la durée de travail va augmenter et que l'âge de la retraite va reculer, encore faut-il trouver des emplois pour les personnes les plus âgées, et les y avoir préparées : c'est ce que nous allons faire, au-moins au niveau de la Ville, dans les quatre ans qui nous restent.

J'adresse donc un grand merci à Michèle WERREBROUCK, et à Marie-Christine HUGUET, en lui demandant de transmettre ces remerciements à l'ensemble des services, tous confondus, à des degrés divers : si la ville est plus propre, même si nous avons de l'absentéisme, c'est bien parce que les agents sont à la tâche. La ville est plus propre, et la propreté fait partie d'un sentiment de bien-vivre.

Nous allons mettre aux voix, en enchaînant plusieurs votes : le budget et les taux.

Sur le budget : trois avis contraires. Le budget est donc adopté par quarante-six voix sur quarante-neuf, et j'en suis gré aux quarante membres de la majorité et aux six autres membres qui ne sont pas aujourd'hui encore dans la majorité.

Le budget est adopté à l'unanimité, le groupe « des idées neuves pour changer Villeneuve d'Ascq votant contre.

Les taux d'imposition sont à voter aussi. Vous les avez dans vos documents, ils ne bougent pas.

Avons-nous des votes contre ? Donc vous votez contre les taux qui ne bougent pas.

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Puisque nous souhaitions...

Gérard CAUDRON, maire

Oui, j'oubliais que vous vouliez... Passons. Je préfère que vous votiez contre, c'est plus clair. C'est comme le discours d'introduction que j'ai entendu au Conseil régional, je préfère. C'est plus clair qu'avant, et nous aurons de la compétition à droite.

Bien : nous avons trois voix contre, pas d'abstention, donc quarante-six voix pour, et je vous en remercie.

Les taux des taxes sont votés à la majorité, le groupe « des idées neuves pour changer Villeneuve d'Ascq votant contre.

BUDGET PRIMITIF 2010 DE LA REGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNEBRES (SPIC)

Gérard CAUDRON, maire

Nous pouvons peut-être tout de suite passer le SPIC, sauf s'il faut un débat, ce que je ne crois pas utile. Sinon, celui qui votera contre ne sera pas enterré.

Le budget du SPIC est adopté à l'unanimité.

ACHAT DU 3^E ETAGE ET DE PLACES DE STATIONNEMENT – IMMEUBLE MERCURY, PLACE SALVADOR ALLENDE

Gérard CAUDRON, maire

J'avais deux délibérations : une pour l'achat du troisième étage de l'immeuble Mercury. Je ne reviens pas sur l'explication. Avons-nous des oppositions ou des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AUX ASSEMBLEES GENERALES DE LA COPROPRIETE DU BATIMENT MERCURY

Gérard CAUDRON, maire

Nous sommes maintenant copropriétaires. Il vous est proposé Claudine SARTIAUX comme titulaire et Maryvonne GIRARD comme suppléante.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

ADHESION A UN ORGANISME DE FORMATION : RESEAU IDEAL

Gérard CAUDRON, maire

Je le dis à nos collègues : plus ils seront brefs, plus ils seront populaires.

Pascal MOYSON, adjoint au maire

Le fait d'adhérer à cet organisme de formation nous coûtera 720 pour cinq personnes, alors que si nous n'adhérons pas, cela coûtera 500 € par personne.

Gérard CAUDRON, maire

Le rapport est adopté à l'unanimité.

MISE A DISPOSITION D'UN AGENT TITULAIRE AUPRES D'UNE ASSOCIATION

Pascal MOYSON, adjoint au maire

Il s'agit d'un renouvellement. Depuis la loi du 2 février 2007, la mise à disposition ne peut se faire à titre gratuit. Cela signifie que l'association devra rembourser l'intégralité du salaire et des charges afférentes.

Gérard CAUDRON, maire

En sachant que nous compensons par une subvention.

Pascal MOYSON, adjoint au maire

Bien sûr.

Gérard CAUDRON, maire

L'avantage de cette modification de la loi, qui semble compliquer les choses, c'est que cela assure une meilleure transparence, en permettant de savoir ce que coûte l'apport, que nous compensons bien entendu par une subvention.

Oui, Monsieur HILAIRE.

Jean-François HILAIRE, conseiller municipal (INPCV)

J'ai une question par rapport à la mise à disposition auprès de la mission locale. Nous avons appris par la presse la mise à pied de la directrice de la mission locale cette semaine, suite à des malversations qu'elle aurait commises. Nous regrettons un peu, sur le plan de la communication envers les élus, d'avoir appris cela par la presse. Nous savons que lors du CA, il est apparu que cette directrice avait bien manœuvré semble-t-il depuis deux ans sans bien faire son métier, puisque non contente de détourner de l'argent, elle ne traitait pas vraiment les dossiers de demande de subvention dans les délais, ce qui a entraîné des besoins de trésorerie – 19 000 € de frais bancaires si j'ai bien compris.

Nous avons plusieurs interrogations : comment cela a-t-il pu durer deux ans ? L'an dernier, en assemblée générale, un quitus aurait été donné au trésorier sur une comptabilité établie par un expert-comptable et vérifiée par un commissaire aux

comptes. Comment est-ce possible, si la comptabilité n'était déjà pas fidèle l'an dernier, puisqu'apparemment, cela faisait deux ans qu'elle détournait et ne fournissait pas toutes les factures ?

Malheureusement, trois personnes ont aussi été licenciées. N'aurions-nous pas pu en garder une ou deux avec l'argent des frais bancaires et l'argent détourné ? C'est aussi un point très regrettable.

L'accord des subventions municipales se fait après contrôle, nous venons d'en parler lors du budget. Mais nos documents de contrôle sont-ils bien au point ? Cela fait plusieurs années, Monsieur le Maire, et nous en avons déjà discuté, que nous réclamons un plus grand sérieux dans l'attribution des subventions en général ; je suis président d'association, et quand je reçois les fonds, j'ai dû présenter avant des documents assez stricts en général ; je suis un peu surpris que nous puissions avoir une mission locale où, pendant deux ans, quelqu'un met de l'argent de côté.

Vous aviez aussi annoncé un débat sur l'emploi et l'insertion dans la ville : nous souhaitons savoir où nous en sommes.

Gérard CAUDRON, maire

Je vais donner la parole à Florence LECOCQ pour qu'elle vous réponde. Nous ne sommes pas aujourd'hui dans l'ordre de la mauvaise gestion contrôlée. Vous ne pouvez pas mettre sur le même plan, Monsieur HILAIRE, le contrôle que nous opérons sur des associations que nous subventionnons et un acte dont la justice dira le degré de gravité. Personne n'est jamais à l'abri de ce type de situation qui, quand elle vous arrive, est dure à vivre.

Il est vrai par ailleurs que comme nous sommes dans le domaine des poursuites, la communication n'est pas une chose si simple, parce qu'il faut tenir compte du droit, de la loi, des avocats...

Jean-François HILAIRE, conseiller municipal (INPCV)

Nous l'apprenons par la presse.

Gérard CAUDRON, maire

Oui, mais vous savez, nous apprenons d'autres choses par la presse. Je ne veux pas être cruel, par rapport à des choses qui ont fait débat dans la campagne des régionales, soit dans la région parisienne, soit dans le Var. La presse a ses grandeurs, a ses beautés ; nous, nous sommes confrontés à des situations entre autres de dimension humaine.

Je suis d'autant plus à l'aise que ce n'est pas moi qui ai embauché cette directrice ; pour autant, avant de dresser un bûcher, il faut essayer de comprendre. Et nous espérons comprendre que nous n'avons pas tout compris. Au-delà de la réponse que va faire Florence LECOCQ, y compris sur ceux qui ont pour délégation de suivre cela, dont je suis, je pense que la demande d'une explication dans un groupe avec des représentants de chaque groupe dans les prochains jours est parfaitement légitime, et Florence le fera.

Florence LECOCQ, adjointe au maire

Je vais répondre en partie dès aujourd'hui. Pour reprendre le déroulement des faits, nous avons eu une alerte de la commissaire aux comptes sur des frais dits non justifiés de Madame TOURNIER, qui avaient été cachés dans différentes lignes et

qui n'étaient pas lisibles. Sinon, effectivement, la commissaire aux comptes avait clôturé les comptes. Nous avons un expert-comptable, nous avons un commissaire aux comptes à la mission locale. J'ai mis à pied Madame TOURNIER dès que j'ai eu les informations, elle est licenciée depuis jeudi dernier pour faute grave.

Comme l'a dit Monsieur le Maire, dans ce genre de période difficile, quand nous entrons en justice avec quelqu'un – une plainte a été déposée auprès du procureur – nous n'en donnons pas l'information à l'extérieur. Je répète ici que si des articles sont parus dans la presse, c'est parce que les journalistes m'ont appelé, mais que je n'ai pas fait de communication à l'extérieur, à la fois par rapport à une personne qui fait l'objet d'une procédure et qui a le droit de se défendre en justice, et pour protéger la structure mission locale, les salariés et le bureau. Je remercie donc Monique LEMPEREUR, qui est membre du bureau, Michèle WERREBROUCK et Chantal FLINOIS, qui m'ont beaucoup épaulée dans cette période difficile.

Je veux dire aussi qu'en ce qui concerne Madame TOURNIER, il ne s'agit pas de faute de gestion mais de malhonnêteté. Elle a dissimulé des choses à moi-même et au bureau, dont des courriers, des avances sur salaire. A part fouiller son bureau une fois par mois, nous n'étions pas en capacité de nous en apercevoir. Nous en sommes encore aujourd'hui à regarder les comptes, y compris ceux de 2007, année de son arrivée. Nous ne sommes pas au bout. Nous sommes aussi en train de regarder les responsabilités des personnes qui travaillent avec elle. Nous traversons des moments qu'il faut à la fois vivre vis-à-vis du personnel qui travaille à la mission locale et vis-à-vis d'une procédure de justice. Il s'agit de faits graves.

Sur le reste, je redis ici que depuis lundi, en accord bien sûr avec le bureau, avec Monsieur le Maire de Villeneuve d'Ascq et le maire de Mons-en-Barœul, nous avons demandé à Xavier HARDY de reprendre la direction de la mission locale, ce qu'il a accepté, et nous lui avons confié une mission sur la complémentarité des structures, tant au niveau des missions de chacun que de la gestion des structures, et nous sommes en train d'y travailler.

En ce qui concerne le débat sur l'emploi et sur l'insertion, il arrivera. J'ai déjà dit, et permettez-moi de le redire ici sans agressivité, que depuis la demande de débat, ont été mis en place des lieux d'écoute et de construction de cette politique d'emploi et d'insertion, ainsi qu'une conférence des élus : vous y êtes invités mais malheureusement, je n'ai pas constaté une implication forte de votre part. La maison de l'emploi a aussi un conseil d'administration. Il existe donc des lieux, en dehors de ce conseil municipal, où cette politique est travaillée, portée, et j'espère que nous aurons une proposition à faire.

Je répète que ce qui nous importe, ce sont la structure et les salariés. N'oublions pas que cette structure est en difficulté, cela a été dit : la gestion malhonnête de Christine TOURNIER – nous allons essayer par tous les moyens de récupérer l'argent qu'elle a subtilisé – n'efface pas les difficultés structurelles de la mission locale. Je ne l'ai pas caché aux salariés. Nous avons une problématique notamment par rapport au suivi des adultes, puisque la mission locale de Villeneuve d'Ascq les suit aussi : nous sommes en train de la travailler, elle sera discutée ici dans le débat. Cette problématique induit aussi une fragilité de la structure qui n'a rien à voir avec la malhonnêteté de Madame TOURNIER.

Quant aux salariés, comme ceux de Pôle Emploi et ceux qui travaillent au plus proche des personnes en difficulté, ils sont aussi fragilisés depuis deux ans avec la crise : ils reçoivent des personnes qui sont de plus en plus en difficulté, et sont aussi,

par rapport à des demandes de financeurs, Madame WERREBROUCK le dirait également, confrontés à la nécessité d'avoir des objectifs, des moyens, des comptes à rendre, qui leur pose aussi des problèmes. Nous avons donc demandé à Xavier HARDY de travailler par rapport à une écoute particulière du personnel de la mission locale.

Cette personne a dupé beaucoup de monde, elle m'a dupée en priorité, elle a dupé le bureau, ainsi que beaucoup de monde au niveau régional dans l'association des missions locales. Ce qui m'intéresse aujourd'hui est de construire l'avenir ; il faut profiter de cette occasion pour construire tous ensemble l'avenir par rapport aux structures et aux politique d'emploi et d'insertion ; pour le reste, les procédures vont suivre leur cours ; je vous en informerai au fur et à mesure, mais la mission locale a maintenant un avocat qui gère la procédure.

Gérard CAUDRON, maire

Je pense que la conclusion de Florence peut être la nôtre : il faut profiter de cette affaire pour remettre les choses à plat. Un déménagement va avoir lieu, ils vont tous être rapprochés à la ferme Dupire ; Xavier HARDY, dont personne ne contestera ni l'honnêteté ni le professionnalisme, est chargé de mission pour cela et je crois qu'il est convaincu. Nous ne pouvons pas accepter que l'outil soit mis en cause, car il correspond à des publics extrêmement fragiles qui en ont besoin, mais Florence a eu raison de rappeler que si le public est plus nombreux qu'avant, ce n'est pas de notre fait, et que si les financements et les financeurs sont moins nombreux, ce n'est pas de notre fait. Là encore, que l'arbre ne cache pas la forêt. Nous verrons qui est responsable et jusqu'à quel niveau le moment venu, mais le problème de fond dépasse largement cette affaire qui relève maintenant des tribunaux et du délit. Nous votons cette mise à disposition.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

MISE A JOUR DU MODE DE CALCUL DU REGIME INDEMNITAIRE DE LA FILIERE TECHNIQUE

Pascal MOYSON, adjoint au maire

Un nouveau texte nous oblige à modifier le mode de calcul du régime indemnitaire des techniques. Cela ne change rien à la somme que percevront les agents.

Gérard CAUDRON, maire

Le rapport est adopté à l'unanimité.

MODIFICATION DE L'EMPLOI DE DIRECTRICE DE CRECHE FAMILIALE

Pascal MOYSON, adjoint au maire

Afin de pourvoir au remplacement de la directrice de la crèche familiale, nous avons fait paraître une annonce au centre de gestion. Trois personnes, dont deux fonctionnaires, se sont portées candidates, mais seule la candidate non titulaire s'est

présentée au jury. Cette délibération a pour objet de permettre à un agent non titulaire d'occuper un emploi de directrice de crèche familiale.

Gérard CAUDRON, maire

Madame BARISEAU.

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Je n'ai pas de question sur la délibération, mais j'en profite pour demander de nouveau quand sera réunie la commission issue du débat petite enfance.

Gérard CAUDRON, maire

Une réunion est prévue le 21 avril.

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Merci.

Gérard CAUDRON, maire

J'ai eu le rapport aujourd'hui. La composition du groupe de travail est la suivante : Maryvonne GIRARD, Sylvie GARNIER, Françoise MARTIN, Valérie DAMAYE et Laurence DUBOIS pour le groupe EPVA ; Nathalie CONSTANT pour le groupe des Verts ; Florence BARISEAU pour le groupe des Idées neuves ; et un représentant du groupe socialiste qui reste à désigner.

Oifa LAFORCE, conseillère municipale (PS et apparentés)

Aucun élu du groupe socialiste ne souhaite siéger dans cette commission parce que je crois que le lieu de débat est le conseil municipal. Jusqu'ici, nous avons voté par rapport aux questions concernant la petite enfance : nous faisons confiance à la majorité.

Gérard CAUDRON, maire

Très bien.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

MARCHE DE TRAVAUX D'ETANCHEITE AU GROUPE SCOLAIRE CHATEAUBRIAND ET D'ACCESSIBILITE DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE DANS LES SANITAIRES DU GROUPE SCOLAIRE ANATOLE FRANCE ET AU RESTAURANT SCOLAIRE MERMOZ

Gérard CAUDRON, maire

Alain CARETTE va se charger de cette délibération. Nous l'avons déjà évoqué lors du budget : il s'agit d'assurer l'étanchéité des dômes avant une remise en état complète.

Vous voyez, c'est ce que j'appelle du ravaudage, parce que comme nous ne pouvons pas programmer un projet beaucoup plus lourd, qui sera d'ailleurs

largement financé par la communauté urbaine, nous n'allons pas laisser fuir en attendant.

Alain CARETTE, adjoint au maire

Il n'aura échappé, je pense, à aucun lecteur attentif que nous avons deux délibérations marchés : une amont et une aval. Si quelqu'un était amené à se demander pourquoi nous procédons de manière différente sur ces deux marchés, la réponse est simple : la délibération qui porte à la fois sur les travaux d'accessibilité PMR au groupe scolaire Anatole France et au restaurant Mermoz, et sur les travaux de ravaudage pour l'étanchéité des dômes du groupe scolaire Chateaubriand, est une délibération amont de telle sorte que nous puissions nous passer, après l'avis de la commission des marchés, d'une délibération lors du conseil municipal qui suivra. Nous gagnons ainsi deux à quatre semaines, ce qui est important pour ces travaux, qui doivent tous les deux avoir lieu durant les vacances scolaires. Je ne parle pas pour le moment de la deuxième délibération.

Gérard CAUDRON, maire

Le rapport est adopté à l'unanimité.

AUTORISATION A SIGNER LES MARCHES – MARCHES D'EXCLUSIVITE INFORMATIQUE

Alain CARETTE, adjoint au maire

Il s'agit d'une classique délibération aval. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 9 mars et propose les fournisseurs qui figurent dans le tableau joint à la délibération.

Gérard CAUDRON, maire

Le rapport est adopté à l'unanimité.

PREMIERE AFFECTATION DE CREDITS DESTINES AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES AU TITRE DE L'ANNEE 2010

Gérard CAUDRON, maire

Je vous propose de ne pas rouvrir le débat sur toutes les subventions. Je demande simplement, puisque nous l'avons déjà vu en commission plénière, qui est l'équivalent de la commission *ad hoc*, que si un groupe ou un élu veulent retirer leur vote sur telle ou telle subvention, ils indiquent laquelle ; ce sera ensuite la règle pour les autres, considérant qu'en l'absence de cette précision, une subvention sera considérée comme votée par tous les élus.

Tout est voté ? Bien, merci.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

ADHESION A L'ASSOCIATION INTERDOC

Dominique FURNE, adjointe au maire

Cette adhésion va nous permettre de bénéficier de services réservés aux collectivités adhérentes, notamment tout ce qui a trait à la documentation professionnelle. Vous avez le détail. Le montant de cette adhésion est de 120 €.

Gérard CAUDRON, maire

Le rapport est adopté à l'unanimité.

ADHESION AU COLLECTIF JEUNE PUBLIC NORD – PAS-DE-CALAIS

Dominique FURNE, adjointe au maire

Là aussi, le coût de l'adhésion est de 120 €. Elle nous permet de réunir une quarantaine de structures qui agissent dans le domaine des spectacles vivants, et c'est donc pour la ferme d'En-Haut une façon d'élargir sa sphère d'influence.

Gérard CAUDRON, maire

Le rapport est adopté à l'unanimité.

AFFECTATION DES CREDITS DESTINES AUX ASSOCIATIONS ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE L'ANIMATION DE LA VILLE AU TITRE DE L'ANNEE 2010

Gérard CAUDRON, maire

Je propose la même mécanique, puisque nous les avons déjà vues.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

AFFECTATION DES CREDITS DESTINES AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES POUR L'ANNEE 2010

Gérard CAUDRON, maire

Il s'agit de la page 101. Je n'ai pas les bonnes numérotations, parce que j'ai un livret dans lequel la délibération est barrée, et j'ai un document en plus, mais qui n'est pas numéroté.

Sur les mêmes règles, existe-t-il des subventions que quelqu'un ne vote pas ?

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Nous nous abstiendrons sur la subvention à la Rose des Vents.

Gérard CAUDRON, maire

Abstention de l'UMP sur Frédéric MITTERRAND.

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Si vous voulez.

Gérard CAUDRON, maire

C'est votre ministre, ce n'est quand même pas le mien. C'est même au cœur de l'ouverture de votre président.

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Oui, mais il reste votre ministre quand même.

Jean-François HILAIRE, conseiller municipal (INPCV)

Le gouvernement est celui de tous les Français.

Gérard CAUDRON, maire

Oui, d'accord. C'est votre ministre et c'est mon gouvernement, que je respecte.

Le rapport est adopté à l'unanimité, le groupe « des idées nouvelles pour changer Villeneuve d'Ascq s'abstenant sur la subvention à la Rose des Vents.

PARTICIPATION AU DISPOSITIF CREDIT-LOISIRS

Dominique FURNE, adjointe au maire

Nous retrouvons ce dispositif chèques crédit-loisirs destinés à des personnes ayant un revenu mensuel inférieur à 610 € et/ou un quotient familial inférieur à 485 €, selon un calcul de la CAF. Nous subventionnons la mission locale à hauteur de 6 000 €, et ces chèques peuvent être achetés par les bénéficiaires pour 1,50 €, ce qui leur permet d'accéder, à un tarif défiant toute concurrence, au cinéma, au théâtre ou à des spectacles, comme ils le souhaitent.

Gérard CAUDRON, maire

Le rapport est adopté à l'unanimité.

AFFECTATION DES CREDITS DESTINES AUX CENTRES SOCIAUX AU TITRE DE L'ANNEE 2010

Gérard CAUDRON, maire

Là non plus, nous n'allons pas refaire les débats : toutes les subventions proposées ont été vues. Certaines font-elles l'objet d'une remarque ? Non ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Jean-François HILAIRE, conseiller municipal (INPCV)

S'il vous plaît Monsieur le Maire.

Gérard CAUDRON, maire

Oui.

Jean-François HILAIRE, conseiller municipal (INPCV)

Nous avons une question par rapport au LCR des Tailleurs. Je ne le vois pas ici. L'avons-nous sautée ?

Gérard CAUDRON, maire

Non, elle est plus loin.

INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE PAR LA COMMUNE AU TRESORIER PRINCIPAL

Gérard CAUDRON, maire

Nous avons changé de trésorier. Il s'agit de lui attribuer ce que nous attribuions à l'ancien.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

TARIFICATION DU SEJOUR REMUZAT FAMILLES ETE 2010

Chantal FLINOIS, adjointe au maire

Il s'agit de la tarification du séjour à Remuzat pour des familles qui ne partiraient pas en vacances sans cette mise en place avec la maison des Genêts, dans le cadre des vacances « familles à l'identique » qu'organisent certains centres sociaux. Comme cela n'existait pas encore dans le quartier Résidence, un séjour est organisé du 28 juillet au 5 août.

Ce séjour est financé en partie par l'Etat, le CUCS, la Ville, par des autofinancements gérés par le comité d'animation de la maison des Genêts, et une participation des familles, qui serait de 80 € par adulte et 50 € par enfant.

Gérard CAUDRON, maire

C'est une belle opération, destinée à mieux faire connaître Remuzat par les familles. C'était dans notre projet municipal.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

CONVENTION DE PARTENARIAT POUR DES ANIMATIONS EDUCATIVES

André LAURENT, adjoint au maire

Il s'agit de répondre à une demande du Conseil régional pour l'éducation à l'environnement et au développement durable gérée par les espaces naturels régionaux. Le Conservatoire régional des ressources génétiques a sollicité le service

Education à l'environnement de la ferme du Héron, service municipal qui accomplit un travail remarquable d'éducation à l'environnement, pour participer à ces animations. Il ne s'agit pas ici de dépenser de l'argent, puisque la Commune va en recevoir en échange de cette prestation.

Il vous est demandé d'autoriser le maire à signer cette convention.

Gérard CAUDRON, maire

Le rapport est adopté à l'unanimité.

AFFECTATION DES CREDITS DESTINES AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2010

Gérard CAUDRON, maire

Nous adoptons la même règle. Pas d'opposition ? Pas de problème avec les anciens combattants de la Rose des Vents ? J'en fais partie. Nous l'avons portée sur les fonts baptismaux.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

AFFECTATION DES CREDITS DESTINES AUX LCR ET ASSOCIATIONS DIVERSES AU TITRE DE L'ANNEE 2010

Gérard CAUDRON, maire

Nous maintenons la même règle. Existe-t-il une subvention qui pose problème, qui pose question, ou que quelqu'un ne veut pas voter ?

Jean-François HILAIRE, conseiller municipal (INPCV)

J'ai une question. Nous ne sommes pas contre les subventions. Simplement, j'ai vu qu'une subvention était versée au LCR des Tailleurs, et je ne comprends pas très bien puisqu'il est fermé, et que quand nous avons récemment interpellé pour demander comment il travaillait, il nous a été dit qu'il ne restait personne, que le LCR n'avait pas de moyens. Je ne comprends pas pourquoi nous versons une subvention au LCR des Tailleurs, qui est en reconstruction, ni comment il fonctionne.

Monique LEMPEREUR, conseillère municipale (EPVA)

Le LCR des Tailleurs, bien qu'il ne fût plus dans ses locaux, puisqu'ils sont en reconstruction, a toujours fonctionné au Tambourin. Le LCR a été complètement reconstruit, et ses responsables auront leurs clés et récupéreront leurs locaux le 1^{er} avril.

Gérard CAUDRON, maire

C'est vrai qu'il fonctionnait au Tambourin. Quand nous faisons la tournée de la braderie du Triolo, nous pouvions les y rencontrer.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'OFFICE DE TOURISME DE VILLENEUVE D'ASCQ

Gérard CAUDRON, maire

Nous subventionnons l'office de tourisme tous les ans.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

INSTAURATION D'UN TARIF D'UTILISATION DU PLANCHER DE DANSE DE LA CARRIERE

Gérard CAUDRON, maire

Je rappelle que la Carrière est l'ancienne maison des jeunes, à côté de la ferme du Terroir, où se tiennent des ateliers musiques payants, très bon marché d'ailleurs, et des ateliers danse qui ne l'étaient pas.

Roselyne CINUS, conseillère municipale (EPVA)

Il est proposé de fixer un tarif horaire d'utilisation du plancher de danse de la Carrière aligné sur celui pratiqué pour les groupes musicaux utilisant les studios de répétition de cette même structure, soit 3,50 € de l'heure, et de demander le dépôt d'une caution 50 € pour chacune des associations utilisatrices, à l'exception des utilisateurs institutionnels, pour qui la gratuité est maintenue.

A l'heure actuelle, le plancher de danse est occupé cinquante heures par semaine, dont quarante par des associations non institutionnelles et dix par le CCAS et un centre social. Si le taux d'occupation reste identique, la tarification devrait rapporter une recette annuelle de l'ordre de 4 000 €.

Gérard CAUDRON, maire

Le rapport est adopté à l'unanimité.

LISTE DES DECIDONS

Gérard CAUDRON, maire

Adopté à l'unanimité.

LISTE DES MARCHES

Gérard CAUDRON, maire

Adopté à l'unanimité.

MOTION DE SOUTIEN AUX ENSEIGNANTS ET AUX PARENTS D'ÉLÈVES

Françoise MARTIN, adjointe au maire

Je comprends tout à fait que nous passions les motions à la fin, mais la presse n'est plus là. A cette heure de grande écoute, je vous remercie de votre attention.

Encore une motion ? Oui c'est la troisième du genre en deux ans de mandat. N'y aurait-il point d'amélioration ? Hélas non ! Comme l'a annoncé la FCPE une dans sa conférence de presse, « Trop peu, c'est trop ! ».

A Villeneuve d'Ascq, dans le premier degré, nous enregistrons quatre suppressions de postes en maternelle dont celle de l'école Mermoz, qui à nos yeux est inacceptable. Avec seize élèves en plus à la rentrée, nous avons un poste en moins, mettant en péril le bon fonctionnement de la classe passerelle qui, dès la première année de fonctionnement, a prouvé son efficacité dans un quartier où la scolarisation du tout-petit n'a plus à faire ses preuves. Nous avons créé dans cette école un pôle d'excellence, installé l'USEP ([Union sportive de l'enseignement du premier degré](#)) et l'inspection, un travail de longue haleine, pour lui donner une impulsion nouvelle.

De manière générale, toujours dans le premier degré, nous dénonçons :

- le non-remplacement des professeurs absents ;
- le nombre insuffisant des assistants de vie scolaire pour aider les élèves handicapés ;
- la diminution larvée des moyens des RASED (Réseau d'aide spécialisée aux enfants en difficulté) ;
- la mise en place de la « masterisation » des métiers de l'enseignement ;
- le non-respect des rythmes chrono biologiques des enfants en concentrant les enseignements sur quatre journées pleines.

Dans le second degré, de façon générale, nous déplorons la baisse drastique des moyens comme le souligne la répartition de la dotation globale horaire (DGH) dans tous les collèges et lycées de la ville. C'est du jamais vu selon les dires de certains chefs d'établissements.

Cette répartition se traduit par :

- une suppression importante d'heures-postes ;
- un recours massif aux heures supplémentaires ;
- une désorganisation du travail et du suivi pédagogiques ;
- des enseignements et une offre pédagogique au rabais ;
- des lycéens nomades pour suivre les enseignements optionnels désirés ;
- un accueil difficile des élèves handicapés dans des classes surchargées.

Nous déplorons également dans le second degré le non-remplacement des professeurs absents et le manque de personnel encadrant (assistant d'éducation), le non-remplacement en cas de congé maternité.

Je ne prendrai que deux exemples.

Celui du lycée Raymond Queneau : la réforme du lycée, annoncée à moyens constants, s'avère tout au contraire subordonnée à une baisse importante des moyens. Pour une augmentation d'effectif à la rentrée de cinquante-six élèves et une création d'une division supplémentaire, nous déplorons 5,5 suppressions de postes. Malgré la validation de la structure de rentrée par le rectorat lui-même, le

lycée ne pourra effectuer sa mission. Pourtant, des efforts difficilement recevables sont effectués : suppression de l'option math en série littéraire, regroupement de germanistes première et deuxième langue dans le même groupe de travail.

Celui du collège Arthur Rimbaud : outre deux suppressions de postes, la suppression d'une section de 4^{ème} va amener les classes à trente élèves, va mettre à mal l'accueil des enfants porteurs de handicaps, qui doivent être accueillis selon la loi de février 2005. Ce collège est classé comme ayant un bon niveau social ; pourtant, 34 % de des effectifs sont de catégories sociales et professionnelles défavorisées. Les structures d'encadrement sont insuffisantes : un seul CPE pour huit cents élèves ; une infirmière à 80 % ; une assistante sociale sur deux établissements.

En effet trop peu, c'est trop. Le collectif villeneuvois s'est réactivé : il comprend des parents, des enseignants, des élèves. Il poursuit la lutte sous différentes formes. A ses questions, les réponses de l'inspecteur d'académie et du recteur restent le plus souvent répétitives en se réfugiant derrière le motif d'enveloppes budgétaires ministérielles contraintes et qui ne leur laissent que peu de marge de manœuvre face à la plus désespérée des situations locales

A ce jour, les élus, accompagnés du collectif, attendent une audience auprès de la rectrice d'académie. Il est illusoire d'imaginer que la France relèvera les défis de l'avenir, de l'intégration républicaine, de la solidarité, sans consolider les moyens mis dans l'Education nationale.

nous, élus de la majorité, du groupe socialiste et non-inscrits au conseil municipal de Villeneuve d'Ascq, exigeons donc la suppression immédiate de ces mesures et le maintien des heures d'enseignement, aux côtés des élèves, de leurs parents et des personnels de l'Education nationale.

Gérard CAUDRON, maire

Voilà qui est bien dit. J'ouvre les interventions : Florence BARISEAU, Pierre-Jocelyn HUYGHE, Marie AGBESSI, Olfa LAFORCE. Essayez d'être brefs...

Olfa LAFORCE, conseillère municipale (PS et apparentés)

Juste un mot, Monsieur le Maire...

Gérard CAUDRON, maire

Non, pas juste un mot, chacun son tour.

Olfa LAFORCE, conseillère municipale (PS et apparentés)

C'est seulement pour vous dire que je vous épargnerai les deux pages que j'avais rédigées, vous dire que je vote, et que j'espère que je serai suivie par les groupes de gauche...

Gérard CAUDRON, maire

C'est très bien. La dernière fois que j'ai fait cela, Olfa, c'est à une inauguration où je suis arrivé avec une quantité de feuilles, et j'ai dit, parce que c'est ainsi que vous obtenez un degré d'écoute : « j'aurais pu vous lire tout cela, mais je vous l'épargnerai... ». En plus, j'avais oublié mes lunettes, je n'aurais même pas pu les lire. Mais merci tout de même.

Madame BARISEAU.

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Vous allez être très contents, parce que je vais dire la même chose qu'Olfa, à ceci près que nous ne prendrons pas part au vote. Je vais vous permettre de ne pas profiter des quelques longues pages de notes que j'avais préparées.

Gérard CAUDRON, maire

Très bien. Pierre-Jocelyn.

Pierre-Jocelyn HUYGHE, conseiller municipal (groupe des Verts)

Je vais faire la même chose si vous m'autorisez à déposer au PV ce que j'avais prévu de lire.

Gérard CAUDRON, maire

Effectivement, si certains veulent faire des explications écrites qui seront au PV, ils le peuvent.

Pierre-Jocelyn HUYGHE, conseiller municipal (groupe des Verts)

Intervention ajoutée au PV

Je prends la parole pour exprimer notre soutien complet à cette motion, au nom du groupe des élus Verts, mais pas seulement. Vous ne m'en voudrez pas ce soir si, dans mes paroles, vous entendrez aussi le professeur que je suis également, et le parent d'élève que beaucoup d'entre nous sont, ont été ou seront.

Vous le savez, ces dernières semaines ont été marquées par une lutte continue contre une décision comptable et implacable du gouvernement de sacrifier l'éducation et l'avenir de nos enfants, en programmant, pour la rentrée prochaine, la suppression de seize mille postes de professeurs, parmi lesquels, en ce qui concerne notre ville, quatre classes en maternelle, seize postes pour les deux lycées et les cinq collèges, tout cela pour des effectifs qui restent identiques, voire augmentent.

Je tiens ici à saluer les actions de lutte qui ont été multiples: ce sont les professeurs, parents et élèves représentants qui ont massivement boycotté les conseils d'administration des établissements, refusant ainsi les prévisions de dotation globale horaire qui, en l'état, ne permettraient même pas aux établissements de fonctionner *a minima* ; ce sont les grèves des enseignants, massivement suivies les 9 et 25 mars derniers: deux professeurs sur trois étaient grévistes; c'est aussi la journée collèges et lycées morts initiée par les parents d'élèves le 11 mars, au cours de laquelle plus de 95 % des familles n'ont pas mis leur enfant au collège ou au lycée; ce sont des actions récentes: samedi 27 mars, les rues de notre ville ont vu défiler plus de trois cents professeurs, parents d'élèves, élus... en colère contre le sacrifice de l'enseignement.

Face à cela, le rectorat affiche une surdité dangereuse. La délégation du lycée Queneau a été accueillie par des CRS, s'est entendu dire qu'elle n'était pas attendue alors que le rendez-vous avait été pris, pour finalement se voir répondre que le rectorat « n'a rien à offrir ». Le rectorat cherche aussi à diviser pour mieux régner en affirmant qu'il est possible d'ajouter des moyens, mais que cela se fera en baissant les moyens d'autres établissements. Le rectorat joue la montre et, plus d'une semaine après la demande officielle de la mairie, a enfin daigné – sur le principe, sans fixer toutefois de date – accorder un rendez-vous à une délégation de

professeurs, parents et élus, tout en sachant qu'il est trop tard puisque le mouvement intra-académique (processus par lequel les professeurs sollicitent une nouvelle affectation) a commencé le 26 mars.

Nous, parents d'élèves, professeurs, élus... sommes mis devant un fait accompli et programmé pour des raisons comptables. L'Education n'est pas une marchandise. Même si elle a un coût, élevé, elle vaut bien autre chose que de l'argent : c'est l'avenir de nos enfants, celui des citoyens de demain qui est en jeu. Et comment admettre sans se révolter que l'Etat refuse d'investir dans un projet d'envergure, à savoir l'avenir des générations futures ? Ceci seulement parce que, pris dans une logique capitaliste pure et dure, il refuse de voir l'intérêt d'un investissement si celui-ci n'est pas immédiat.

Le plus triste est que la décision ministérielle de supprimer des postes de professeurs malgré des effectifs en hausse s'inscrit dans une continuité de communication manipulatrice. C'est bien connu, qui veut tuer son chien l'accuse de la rage. C'est exactement ce que fait le gouvernement avec l'enseignement public. Pour en préparer le sacrifice, il l'accuse de tous les maux : inadaptation – souvenons-nous du fameux « dégraissage du mammoth » de Claude Allègre ; inutilité – rappelons-nous les déclarations de Xavier Darcos sur l'inutilité de l'école maternelle et les bac + 5 payés à faire faire la sieste aux enfants ; manque de professeurs devant les élèves, en utilisant des chiffres tronqués en amont et en programmant un nombre insuffisant de remplaçants, ce que Luc Chatel veut résoudre en recrutant des retraités et des étudiants à la place – tout en occultant sa propre responsabilité dans les faits qu'il dénonce.

Comment ne pas être révoltés devant ce déroulé implacable et comptable ? Comment ne pas être scandalisés, comme tous les parents d'élèves et les enseignants le sont, en constatant les manipulations qui démontrent que l'éducation n'est absolument pas la priorité d'un ministère qui en porte pourtant le nom ?

Pour toutes ces raisons, et pour bien d'autres que le temps ne permet pas ici d'exposer, mais qui renvoient à la même logique – le refus du sacrifice de l'enseignement sur l'autel de la logique financière –, nous souscrivons à cette motion et rappelons notre soutien aux professeurs, parents d'élèves et personnels administratifs et techniques de tous les établissements scolaires.

Marie AGBESSI, conseillère municipale (non-inscrite)

Je veux simplement dire que la jeunesse, l'enfance, sont l'avenir de notre société, et que malmener les enseignants, c'est aussi malmener les parents et les enfants. Nous soutenons cette motion parce que nous tenons à l'éducation de nos enfants, dont certains nous disent plus tard qu'ils sont des délinquants multirécidivistes, ou simplement qu'il faut vérifier s'ils le seront.

Olfa LAFORCE, conseillère municipale (PS et apparentés)

Intervention ajoutée au PV

Notre groupe est plus que jamais déterminé à soutenir la motion pour le maintien des classes et des postes dans plusieurs de nos établissements scolaires à la rentrée prochaine. Chaque année, nous dénonçons les coupes claires dans nos établissements scolaires, mais jamais nous n'avons atteint une telle situation. Cela semble même impensable : à la rentrée prochaine, quatre classes de maternelles seront fermées et treize postes seront supprimés dans le secondaire.

Les conséquences seront dramatiques pour les élèves concernés. Par exemple, moins d'heures octroyées dans le secondaire se traduisent par des options supprimées, des classes plus chargées, des emplois du temps impossibles à établir.

Une autre conséquence est qu'au lycée Queneau, l'accompagnement personnalisé ne pourra se faire qu'en classe entière. Je pourrais citer d'autres conséquences plus inquiétantes les unes que les autres pour les élèves de ces établissements et leur avenir.

Face à une telle situation, les parents d'élèves et les enseignants des établissements concernés se mobilisent depuis plusieurs semaines. Samedi dernier, notre groupe et des élus de notre conseil étaient à leurs côtés lors de la manifestation qu'ils ont organisée. Ils entendent bien ne pas baisser les bras face aux réponses cyniques de l'académie et face à cette logique comptable du gouvernement.

Mais dans ce bras de fer qui s'est engagé, l'académie mise sur l'essoufflement et la résignation des parents d'élèves et des enseignants. C'est pourquoi nous devons, ce soir, envoyer un signe fort de soutien aux parents d'élèves et aux enseignants concernés, en votant à l'unanimité cette motion, au-delà de nos appartenances politiques, car cette logique comptable aveugle est indéfendable.

Je me tourne vers l'UMP locale pour vous demander, mesdames et messieurs, de prendre vos responsabilités politiques et de nous rejoindre dans ce front républicain pour défendre un enseignement de qualité dans les établissements scolaires de notre ville. Une solidarité sans failles au sein de notre conseil, relayée par les médias, peut aider à faire reculer des décisions arbitraires. En tout cas, l'actualité récente nous montre que c'est possible : nous pensons particulièrement à la résolution de la situation de Monsieur BEN HASSINE au collège Léon Blum, où la couverture médiatique et la solidarité des élus ont joué à plein.

Faustin AISSI, conseiller municipal (EPVA)

Je n'ai rien dit de la soirée. Je veux simplement soulever une question de forme : comme il s'agit d'une motion, qui plus est relative à l'Education nationale, il faut tenir compte de la forme. Je pense que Madame WERREBROUCK, ex-proviseur, comprendra.

Le quatrième et le cinquième paragraphe doivent normalement constituer un seul paragraphe. La phrase commence par « elles vont entraîner une augmentation », et le « elles » se rapporte au paragraphe précédent : il faut donc relier les deux.

Dans le paragraphe suivant, il est écrit : « Le conseil municipal de Villeneuve d'Ascq, en vertu de son attachement aux valeurs de la République, aux principes d'égalité des chances, de citoyenneté, de laïcité et de solidarité exprime... ». Il faut écrire : « Le conseil municipal de Villeneuve d'Ascq, en vertu de son attachement aux valeurs de la République », *notamment* « aux principes d'égalité des chances, de citoyenneté, de laïcité... », parce que la laïcité, la citoyenneté, font partie des valeurs de la République.

Françoise MARTIN, adjointe au maire

Faustin, je te l'ai envoyée par mail, tu aurais pu faire ce genre de remarques avant ! J'ai une question, Monsieur le Maire : je dois remettre en forme, ou les services remettront en forme, mais où va cette motion maintenant ? J'aimerais que vous me l'expliquiez clairement.

Gérard CAUDRON, maire

D'abord nous allons la voter. Puis nous allons l'envoyer, avec une lettre d'accompagnement signée par le maire et par Françoise MARTIN, à tous les partenaires de l'Education nationale, pour dire que cette motion a été votée par quarante-six voix représentant les groupes EPVA, Verts, PS et non-inscrits, l'UMP ne prenant pas part au vote. Nous ferons ce courrier auquel nous joindrons la motion, sans y donner les explications de vote. Mais pour ce qui est du procès-verbal, il va être rédigé par l'équipe **qui le fait d'ailleurs avec beaucoup de brio – j'en profite pour les saluer, parce qu'ils font un très beau travail –** : nous leur remettrons les explications de vote et ils les traiteront comme ils le font pour nos interventions, c'est-à-dire qu'ils ne les reprendront pas *in extenso* mais qu'ils les retravailleront.

Françoise MARTIN, adjointe au maire

A qui dois-je donner ?

Gérard CAUDRON, maire

A l'administration pour qu'ils le remettent en forme. A Madame HUGUET, qui va nous faire préparer, sous ta conduite diligente et pertinente d'enseignante de l'enseignement supérieur, les courriers pour transmettre dans les tout-prochains jours, et dès demain matin à la presse. Et bien entendu au ministre : que ferait-il s'il ne recevait pas notre motion ? A la rectrice bien entendu, et à l'inspection d'académie bien entendu.

La motion est votée à l'unanimité. le groupe « des idées neuves pour changer Villeneuve d'Ascq ne prenant pas part au vote.

Le maire lève la séance à 23 h 15.